

Západočeská univerzita v Plzni
Fakulta filozofická

Bakalářská práce

Les relations lexicales-analyse des textes

Nikol Sochorová

Plzeň 2017

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina – francouzština

Bakalářská práce

Les relations lexicales-analyse des textes

Nikol Sochorová

Vedoucí práce:

PhDr. Mgr. Helena Horová, PhD.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2017

Prohlašuji, že jsem tuto práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2017

.....

Poděkování

Ráda bych poděkovala vedoucí této bakalářské práce PhDr. Mgr. Heleně Horové, PhD. za její odborné vedení, rady, připomínky a nápady, které mi pomohly při zpracování mé bakalářské práce.

TABLES DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	8
2	DE QUOI PARLE LA LEXICOLOGIE.....	10
3	QU'EST-CE QUE LE LEXIQUE.....	11
4	LES RELATIONS LEXICALES – LA PARTIE THÉORIQUE	12
4.1	La définition des relations lexicales	12
4.2	Quelles sont les types des relations lexicales	14
4.2.1	SYNONYMIE ET ANTONYMIE	14
4.2.2	HYPERONYMIE ET HYPONYMIE.....	17
4.2.3	HOMONYMIE ET POLYSÉMIE	17
4.2.4	LA PARONYMIE	19
4.2.5	L'AUTONYMIE.....	19
4.3	Une caractéristique du texte de spécialité selon la stylistique.....	20
5	LES RELATIONS LEXICALES - ANALYSE DES TEXTES – LA PARTIE PRATIQUE.....	21
5.1	TEXTE 1.....	21
	Analyse du texte 1	22
5.2	TEXTE 2.....	24
	Analyse du texte 2	25
5.3	TEXTE 3.....	27
	Analyse du texte 3	28
5.4	TEXTE 4.....	29
	Analyse du texte 4	30
5.5	TEXTE 5.....	32
	Analyse du texte 5	33
5.6	TEXTE 6.....	34

Analyse du texte 6	35
5.7 TEXTE 7.....	36
Analyse du texte 7	37
5.8 TEXTE 8.....	38
Analyse du texte 8	39
5.9 TEXTE 9.....	40
Analyse du texte 9	41
5.10 TEXTE 10.....	42
Analyse du texte 10	43
5.11 Conclusion – la partie pratique	45
6 CONCLUSION.....	46
7 BIBLIOGRAPHIE.....	47
7.1 Les sources monographiques.....	47
7.2 Les sources électroniques	48
8 RÉSUMÉ	50
8.1. Résumé en tchèque	50
8.2 Résumé en anglais	50
9 ANNEXES	52
ANNEXE 1	52
ANNEXE 2.....	53
ANNEXE 3.....	54
ANNEXE 4.....	55
ANNEXE 5.....	56
ANNEXE 6.....	57
ANNEXE 7.....	58
ANNEXE 8.....	59
ANNEXE 9.....	60

ANNEXE 10..... 61

1 INTRODUCTION

Dans notre travail, nous allons traiter de la problématique des relations lexicales qui font partie de la lexicologie. Tout au début, nous allons expliquer parmi quelle discipline scientifique la lexicologie appartient, quelle est sa relation avec la linguistique.

La linguistique est une science qui s'occupe de l'étude de la langue. Parce qu'il existe un grand nombre de langues (environ trois ou quatre milles), la linguistique est classifiée en une quantité des branches considérables. Le premier critère distingue la linguistique en études tchèques, russes, anglaises, slavistiques, germaniques, romanes, orientalismes, etc.. Ces branches linguistiques étudient soit une langue soit l'ensemble des langues apparentées et leurs relations. Le second critère classifie la linguistique en phonétique et phonologie (étudient des sons du langage), morphologie et syntaxe, lexicologie et lexicographie, sémantique, stylistique, dialectologie.¹

Cette définition de la linguistique selon Jiří Černý est l'auteur du livre «Dějiny lingvistiky» est l'une des plusieurs définitions. Une autre définition selon František Čermák (Jazyk a jazykověda) décrit la linguistique comme une discipline qui étudie le domaine de la langue, du langage, éventuellement de la parole et une sphère de toutes les relations avec d'autres domaines.² Nous pouvons aussi nous inspirer d'une définition d'Alain Polguère (Lexicologie et sémantique lexicale, Notions fondamentales) qui nous explique la linguistique selon l'objet d'étude. D'abord, il parle de la langue qui est un outil de communication et il est un système des signes et des règles.³ Par contre, Alise Lehmann (Introduction à la lexicologie) parle directement du signe linguistique et mentionne Ferdinand de Saussure qui a défini le signe linguistique comme une entité de signifiant et signifié.⁴ Nous reprenons des termes signifiant et signifié en expliquant leurs sens. Alise Lehmann dit : «*Le signifiant est l'aspect matériel du signe qui évoque un contenu sémantique; le signifié est le contenu sémantique évoqué par le signifiant. Signifiant et signifié s'impliquent réciproquement. Au signifiant oral [flœR] ou au signifiant graphique (fleur) est associé le signifié (sens) production des certains végétaux*». (Lehmann, Introduction à la lexicologie, 2005, p.11)

¹ Černý, 1996, p. 16

² Čermák, 2001, p. 95

³ Polguère, 1959, p. 16

⁴ Lehmann, Marthin-Berthet, 2005, p. 11

Dans ce travail, nous allons prêter attention aux importants points de la linguistique. Nous allons délimiter la lexicologie de la manière générale selon les linguistes tchèques et français. Nous allons définir le lexique et puis nous allons nous approcher du principal sujet à savoir les relations lexicales dont nous allons traiter dans la partie théorique. Nous allons classer des types des relations lexicales en utilisant des sources françaises soit tchèques s'il sera nécessaire et ajouter des exemples les plus précis. Ensuite, nous allons parler des textes de spécialité par rapport à la stylistique et en même temps nous allons passer dans la pratique. Nous allons nous concentrer sur des textes de spécialité qui comporteront le thème économique et nous allons faire des analyses par rapport au sujet mentionné. Dans les textes, nous allons déterminer les relations lexicales. La conclusion présentera les résultats de notre analyse.

2 DE QUOI PARLE LA LEXICOLOGIE

La lexicologie est une science qui étudie les unités lexicales. Autrement dit, la lexicologie est un secteur de la sémantique qui s'occupe de l'étude du sens des unités lexicales. Généralement, la lexicologie examine la forme des unités lexicales et les relations lexicales qui existent entre le lexique et la syntaxe.⁵ Alise Lehmann dans le livre (Introduction à la lexicologie) explique la lexicologie d'une autre manière que Niklas-Salminen qui est mentionné ci-dessus. Selon elle, la lexicologie doit dresser la liste des unités qui forment le lexique et décrire les relations de ces unités.⁶ Dans le livre d'Alain Polguère est noté que la lexicologie est une sous-discipline de la linguistique qui étudie les phénomènes lexicaux.⁷ Il est intéressant d'après notre avis de comparer des auteurs tchèques qui définissent la lexicologie. Le livre «Česká lexikologie» qui est écrit par Josef Filipec et František Čermák comprend la lexicologie comme une théorie de lexique qui décrit et interprète des unités lexicales d'autres types, des mots, de la locution et des idiomes, leurs relations et des systèmes particuliers. Les auteurs mentionnés classifient la lexicologie en synchronique et historique. La lexicologie synchronique est composée du sens lexical, de la sémasiologie, de la théorie de dénomination, de l'onomasologie et des autres parties qui concernent des relations lexicales.⁸ Marie Čechová, qui est un auteur du livre «Čeština – řeč a jazyk» directement explique de quoi le lexique se préoccupe. Nous savons que la lexicologie est une discipline qui étudie le lexique. Čechová distingue le lexique actif et passif. Elle dit : «*Slovní zásobu/lexikum tvoří souhrn všech slov, která v jazyce existují. Slova do jazyka vstupují, žijí v něm, přitom se jejich význam i frekvence leckdy vývojem proměňují.*»⁹ (Čechová, Řeč a jazyk, 2000, p. 80)

Elle introduit que le lexique actif contient des mots qu'une personne utilise couramment pendant l'écriture et quand il parle. Par contre, le lexique passif est plus complexe. Ce sont des mots que la personne comprend. Il dépend de son éducation, le milieu dans lequel la personne se trouve.¹⁰ Nous nous inspirons d'un livre de František Čermák «Lexikon a sémantika». Il explique la notion du lexique par sept aspects fondamentaux. Nous ne mentionnons qu'un aspect et c'est surtout une relation théorique et pratique. Cette relation

⁵ Niklas-Salminen, 2008, p. 5

⁶ Lehmann, Marthin-Berthet, 2005, p. 13

⁷ Polguère, 1959, p. 15

⁸ Filipec, Čermák, 1985, p. 13

⁹ «*Le lexique forme un ensemble de tous les mots qui existent dans la langue. Les mots entrent dans la langue, y vivent, mais parfois le sens et la fréquence changent par l'évolution.*».(přeložila N.Sochorová)

¹⁰ Čechová, 2000, p.81

qui se trouve dans la lexicologie, étudie la lexicographie pratique, c'est-à-dire une formation et une description d'un dictionnaire d'une langue concrète.¹¹

3 QU'EST-CE QUE LE LEXIQUE

Nous avons parlé du lexique en définissant la lexicologie ci-dessus. Maintenant, nous allons observer le lexique plutôt du point de vue des auteurs français. Le lexique n'est pas seulement un ensemble des mots, mais il forme deux plans: celui du sens et celui de la forme. C'est-à-dire la sémantique lexicale et la morphologie lexicale. Dans le premier cas nous parlons de l'organisation sémantique, elle analyse les relations de sens et le sens des mots. Par contre, dans le second cas, nous parlons de l'organisation formelle du lexique qui signifie la structure des mots et les relations de forme et de sens.¹² Mais ce n'est pas seulement la définition de Lehmann. Nous prenons celle de Niklas-Salminen : «*Le lexique est situé au carrefour des autres secteurs de la linguistique, la phonologie et la morphologie pour la forme des mots, la sémantique pour leur signification et la syntaxe pour leurs propriétés combinatoires. Le lexique forme un ensemble ouvert et non autonome*». (Niklas-Salminen, La lexicologie, 2005, p.5)

¹¹ Čermák, 2010, p. 13

¹² Lehmann, Marthin-Berthet, 2005, p. 13

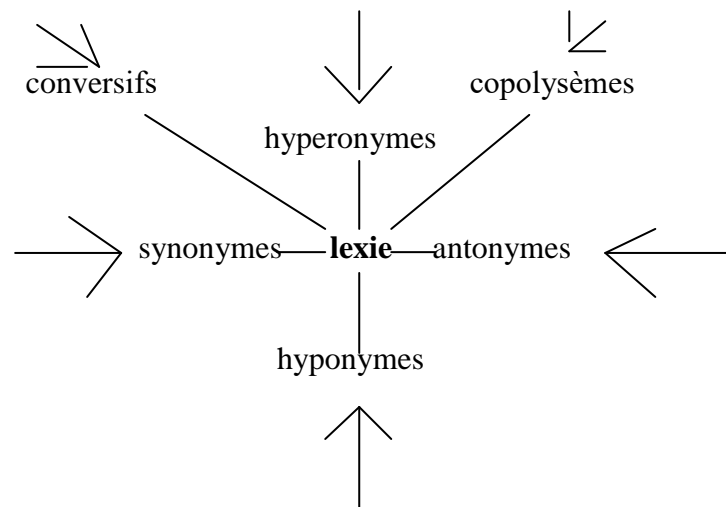
4 LES RELATIONS LEXICALES – LA PARTIE THÉORIQUE

4.1 La définition des relations lexicales

Les relations lexicales forment le lexique sur le plan paradigmatique. Nous pouvons trouver deux types de relations selon Alise Lehmann. Elle parle des relations d'équivalence et d'opposition qui se rapportent aux unités de même rang. Ce sont des synonymes et des antonymes. Ensuite, elle mentionne aussi des relations de hiérarchie et d'inclusion qui se rapportent aux unités qui n'occupent pas le même rang et ce sont des hyponymes, hyperonymes et selon elle, dans cette patrie est intégrée la relation partie-tout.¹³ Lehmann ajoute la relation partie-tout comme la suite : *«C'est une relation hiérarchique qui existe entre un couple de termes dont l'un dénote une partie et l'autre dénote le tout (relatif à cette partie) : guidon/bicyclette, poignée/valise, bras/corps, ongle/doigt, porte/maison. Guidon est une partie de bicyclette ou le méronyme (nom de la partie) de bicyclette, inversement, bicyclette désigne le tout ou l'holonyme (nom de tout) de guidon. La relation partie-tout concerne les noms qui renvoient à des référents divisibles et discrets, soit principalement les noms comptables»*. (Lehmann, Introduction à la lexicologie, 2005 p. 57). Nous ne devons pas oublier la polysémie (monosémie) et les homonymes. Mais Aïno Niklas-Salminen par sa définition dit : *«Les unités lexicales peuvent être décrites et classées selon leurs aspects formels. Mais la morphologie lexicale peut s'accompagner d'un secteur proprement sémantique qui regroupe et analyse les unités lexicales en fonction de leurs sens»*. (Niklas-Salminen, La lexicologie, 2008, p. 110). Selon Alain Polguère, les relations lexicales sont représentées par une illustration ci-dessous.¹⁴

¹³ Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 53

¹⁴ Polguère, 1958, p. 158



Les relations lexicales sont aussi déterminées par des linguistes tchèques. Donc, nous montrons comment les relations lexicales selon Čermák sont décrites. Il explique tout d'abord ce que signifie le lexique paradigmatique. Selon lui, c'est le lexique avec ses caractéristiques, sens et fonction. Chaque paradigme est compris comme les unités de système qui sont équivalents l'un à l'autre et ils peuvent être remplaçables.¹⁵ Cette relation paradigmatique comprend des relations sémantiques. Ce groupe comporte l'antonymie, la synonymie, la polysémie, l'homonymie, l'hyperonymie, l'hyponymie et la co-hyponymie. Ces relations qui sont mentionnées se trouvent dans toutes les langues naturelles parce qu'elles ont un rapport avec la pensée humaine et la psychologie humaine. Cette explication nous a fourni le livre de Čechová «Čeština-řeč a jazyk».¹⁶

Nous voyons qu'il existe plusieurs explications et définitions qui concernent des relations lexicales proposées par les linguistes français aussi bien que les linguistes tchèques, mais nous pouvons constater que les explications des termes vues par les linguistes français et tchèques ne diffèrent pas.

¹⁵ Čermák, 2010, p. 250

¹⁶ Čechová, 2000, p. 128

4.2. Quelles sont les types des relations lexicales

4.2.1 SYNONYMIE ET ANTONYMIE

4.2.1.1 La synonymie

Critères

La synonymie est une relation d'équivalence sémantique. Elle se distingue par la différente forme (ayant le même sens) dans plusieurs unités lexicales. Les synonymes prennent un signifié et des signifiants différents.¹⁷ Essentiellement, nous utilisons une procédure de substitution pour déterminer la synonymie. Nous pouvons dire que nous remplaçons un mot par un autre dans un même contexte. Nous parlons des synonymes si le sens n'est pas modifié.¹⁸

La synonymie présente les relations entre les signes et les choses mais aussi quand un objet a plusieurs noms par exemple: *vélo, bicyclette, bécanne*.¹⁹ Niklas-Salminen dans son livre mentionne d'autres exemples de la synonymie : *voiture et bagnole, sel et chlorure de sodium, fille et gonzesse, ennuyeux et emmerdant, avare et parcimonieux*.²⁰

La différenciation des synonymes

Il existe trois types des parasyonymes: syntaxique, sémantique, pragmatique.

La différence syntaxique. Nous pouvons mentionner la synonymie contextuelle ou partielle. C'est un effet de deux mots qui sont synonymes dans certains environnement. Afin de mieux comprendre nous donnons un exemple: *écrivain/auteur*, ils forment un couple de synonymes : « si ont le même sens de personne qui compose des ouvrage littéraires, ils ne commutent pas dans tous les emplois correspondant à cette acception : *écrivain classique/auteur classique* mais *auteur de romans* et non *écrivain de romans*. (exemple de R. Martin, *Inférence, antonymie et paraphrase*, p. 116)

L'analyse distributionnelle précise les environnements possibles de chaque mot et souligne les propriétés distributionnelles en déterminant les constructions syntaxiques – sous catégorisation syntaxique.²¹

¹⁷ Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 59

¹⁸ Niklas-Salminen, 2008, p. 110

¹⁹ Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 60

²⁰ Niklas-Salminen, 2008, p. 112

²¹ Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 61

La différence sémantique. Elle consiste sur les sèmes spécifiques comme par exemple: *La cime et le sommet.* Mais *la cime* est différente de *sommet* par sa forme pointue. Nous pouvons trouver ces synonymes dans le même contexte par exemple: *la cime d'un arbre = le sommet d'un arbre.* Bien sûr que parfois nous ne pouvons pas utiliser ces deux mots dans la même phrase comme par exemple: *la cime de tour Eiffel* × *le sommet de tour Eiffel*, que nous avons parlé chez la synonymie partielle.²²

La différence pragmatique. Nous savons que les synonymes ont le même sens, mais ils se distinguent de leurs composantes pragmatiques ou signifié connotatif. Le lexique est si largement substitué que nous pouvons choisir de la grande quantité des variantes lexicales. En fait, nous l'appelons une variation intralinguistique. Il existe plusieurs variations par exemple: **variation diachronique:** *bru/belle fille*, **variation géographique ou diatopique:** *wassingue ou panosse* (Nord et Midi de la France)/*serpillière*, **variation diastratique:** *futal/pantalon; croisée/fenêtre; keufflic*, **variation liées à l'opposition langues de spécialité/langue commun:** *rhinite/rhume*, **connotations péjoratives, euphémismes:** *nègre/noir ou black, SDF (pour sans-abri)*²³ Tous les exemples sont pris d'un livre «Introduction à la lexicologie» de Lehmann parce qu'ils sont clairement décrits.

4.2.1.2 L'antonymie

Critères

L'antonymie est le contraire de la synonymie. Alors, nous pouvons dire que l'antonymie est une relation entre deux mots avec le sens contraire. Nous devons accentuer que ces deux termes doivent avoir quelques traits qui les mettent en relation pertinente. Nous montrons un petit exemple: *ordinateur et chanter* → les deux mots ne sont pas synonymes ni antonymes, ils n'ont pas une relation pertinente entre eux.²⁴ Ils existent les antonymes des qualité, des valeurs, des quantités, des dimensions, des déplacements, des rapports chronologiques.

Mais pas chaque mot a son contraire. Les antonymes sont aussi classés en antonymes absolus et en antonymes partiels.²⁵ Selon Lehmann, elle indique : «*La relation d'antonymie unit deux mots de même catégorie grammaticale ayant de partie de leurs sèmes en*

²² Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 61

²³ Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 62

²⁴ Niklas-Salminen, 2008, p. 113

²⁵ Niklas-Salminen 2008, p. 114

commun. D'autre part, la notion d'antonymie n'est pas unitaire; elle recouvre différents types d'opposition, principalement binaire». (Lehmann, Introduction à la lexicologie, 2005, p. 63)

Classement des antonymes

Les antonymes complémentaires ou non gradables par exemple: *présent*×*absent* *célibataire*×*marié*. Ces types de paires n'ont que la négation de l'un ressort l'affirmation de l'autre et à l'envers. Certains antonymes ne peuvent pas être employés au comparatif ou au superlatif comme par exemple: *Marcelle et plus femelle que Julie*.

Les antonymes gradables par exemple: *grand*×*petit*, *riche*×*pauvre*, *chaud*×*froid*. Ce type des antonymes se présente par des expressions entre lesquelles nous pouvons interposer d'autres termes par gradation: *petit – moyen – grand*.²⁶ Nous pouvons aussi constater que la gradation est fondée sur la comparaison: *Pierre est plus grand que Jean-Luc*.

Les antonymes réciproques par exemple: *prêter/emprunter*, *devant/derrière*, *acheter/vendre*

Ce type des antonymes nous interprète qu'un mot est le contraire de l'autre mot. Ces paires des mots signifient la même relation, mais l'ordre des arguments est inversé. Nous montrons un exemple pour compréhension: *Julien est le mari de Marion* en résulte que *Marion est la femme de Julien*. Il existe aussi des relations lexicales de permutation, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de la réciprocité:²⁷ *Aurélié possède cette maison. Cette maison appartient à Aurélié. Nicolas est le professeur de Sylvie. Sylvie est l'élève de Nicolas*.²⁸

Les expressions incompatibles par exemple: *rouge, bleu, vert, gris, blanc, dimanche, lundi, mardi,..., samedi*

Comme nous voyons sur les exemples, la relation d'incompatibilité est exprimée comme la relation de sens qui groupe les mots dans les ensembles à plusieurs éléments.²⁹ Les ensembles sont classés dans deux types d'ordre. Un ensemble qui est ordonné sériellement: *général, corporal, simple soldat* et le deuxième type d'ensemble cyclique: *janvier, février,..., décembre, printemps, été, automne, hiver*.³⁰

²⁶ Niklas-Salminen, 2008, p. 115

²⁷ Niklas-Salminen, 2008, p. 116

²⁸ Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 65

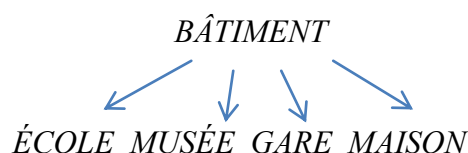
²⁹ Niklas-Salminen, 2008, p. 116

³⁰ Niklas-Salminen, 2008, p. 117

4.2.2 HYPERONYMIE ET HYPONYMIE

Ces deux relations lexicales sont très semblables. L'hyperonymie est caractérisée par sa supériorité. Alors, nous comprenons l'hyperonymie comme un terme supérieur. Nous donnons un exemple de *la fleur* qui est un hyperonyme d'*une tulipe*.

Par contre, l'hyponymie est un terme subordonné alors *une tulipe* est un de plusieurs hyponymes de *la fleur*, tel qu'*un rosier, une violette, un narcisse...*³¹ Alise Lehmann définit l'hyperonymie et l'hyponymie de cette façon : «*La relation d'hyponymie est une relation hiérarchique qui unit un mot spécifique (sous-ordonné), l'hyponyme, à un mot plus général (super-ordonné) nommé l'hyperonyme*». (Lehmann, Introduction à la lexicologie, 2005, p. 53). Elle indique aussi des exemples : *morille est l'hyponyme de champignon, champignon est l'hyperonyme de morille.*³²



4.2.3 HOMONYMIE ET POLYSÉMIE

4.2.3.1 L'homonymie, l'homophonie, l'homographie

Les homonymes sont des mots qui ont la forme identique, mais leurs signifiés sont différents. Les homophones se prononcent de la même façon par exemple: *compte et conte [kõt]*, *coque, coq et coke [køk]*, *voie, voix [vwa]*. Mais ces homophones n'ont pas la même graphie.

Les homographes ont la même représentation graphique et sont souvent homophones, mais il existe aussi des exceptions. Nous présentons quelques exemples: *terme (fin)- terme (mot), fraise (fruit, outil de coupe, collerette empesée et plissée), parent- comme le père et la mère (nom) et parent comme le verbe parer du 6e pers.*³³ Dans le dernier cas, nous voyons que l'orthographe est la même, mais la prononciation est différente. Polguère a pris une autre définition pour décrire les homonymes : «*Deux lexies sont des homonymes si elles sont*

³¹ Polguère, 1959, p. 153

³² Lehmann, 2005, p. 54

³³ Niklas-Salminen, 2008, p. 120

associées aux même signifiants, mais ne possèdent aucune intersection des sens notable».
(Polguère, Lexicologie et sémantique lexicale, 1958, p. 155)

4.2.3.2 La polysémie

La polysémie est étroitement en rapport avec l'homonymie et nous pouvons les confondre. Cette expression signifie qu'un mot peut avoir plusieurs sens. Donc, nous pouvons exprimer qu'un signe a plusieurs signifiés. Mais nous devons aussi mentionner la monosémie qui est opposée à la polysémie. Ce terme indique qu'un mot a un signifiant et un signifié unique.³⁴ Par exemple: *porte-clés, murène, mononucléose*

La monosémie fait partie des vocabulaires de spécialité dont les expressions n'ont qu'un seul sens. Par rapport à la monosémie, des expressions polysémiques apparaissent plus fréquemment. Ils se trouvent entre les vocabulaires communs. Par exemple: *Canard* a cinq acceptions- animal, fausse note, fausse nouvelle, journal, morceau de sucre imbibé de café.³⁵

Dans le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage «Larousse» est la polysémie définie comme : *«Une propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens. Le concept de polysémie s'inscrit dans un double système d'opposition : l'opposition entre polysémie est homonymie et l'opposition entre polysémie et monosémie»*. (Dubois, Giacomo, Larousse-Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 2012, p. 369)

Dans un autre dictionnaire est la polysémie définie comme une propriété d'un même signifiant et de plusieurs signifiés comme par exemple : *maison de campagne, maison de retraite, maison d'Autriche*. Ce dictionnaire aussi indique que la polysémie diffère de l'homonymie.³⁶ G. Mounin qui est un auteur du «Dictionnaire de la linguistique» et selon lui : *«Les signifiés différents sont tout de même perçus comme présentant des traits sémantiques communs, alors que dans l'homonymie ils n'ont rien de commun :le palais de Versailles, le palais de Justice (polysémie) / le palais (dans la bouche) (homonymie). On donne parfois comme critère de la polysémie une origine commune des formes en question (bloc-notes et bloc d'immeuble ont même étymologie»*. (Mounin, Dictionnaire de la linguistique, 2006, p. 265)

³⁴ Niklas-Salminen, 2008, p. 122 et 123

³⁵ Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 72

³⁶ Mounin, 2006, p. 264

4.2.4 LA PARONYMIE

Ce terme est un peu compliqué et confus, comme indique Niklas-Salminen dans son livre «La lexicologie». Ces termes ont les signifiés différents, mais les signifiants sont presque identiques, c'est-à-dire qu'ils existe deux mots qui sont presque identiques, mais ont par exemple d'autres lettres par exemple: *collision/collusion* [kəlizjɔ̃] × [kəlyzjɔ̃], *allocation/allocution* [alɔkasjɔ̃] × [alɔkysjɔ̃], *recouvrer/recouvrir* [R(ə)kuvRe] × [R(ə)kuvRiR]. Cet effet est appelé l'attraction paronymique.³⁷

4.2.5 L'AUTONYMIE

C'est un phénomène qui utilise seulement des signes qui sont considéré isolément. Nous parlons d'un signe autonymique quand il se désigne lui-même. Dans la lexicologie de Niklas-Salminen, l'auteur montre sur des exemples d'*enfant* et *turbulent* le comportement différent dans les phrases suivantes : *Cet enfant est turbulent. Enfant est un substantif et turbulent est un adjectif. Il y a une assonance entre enfant et turbulent.*³⁸

Niklas-Salminen analyse la premier phrase dont l'enfant est un être humain et l'adjectif turbulent signifie son comportement (la propriété). Dans les deux autres phrases Niklas-Salminen dit que les mots en italique gras se désignent eux-mêmes. En fait, l'autonymie est attachée à la propriété de la langue appelée la réflexivité, par laquelle elle parle d'elle-même. Une interprétation, des propriétés syntaxiques et des caractéristiques graphiques sont comprises dans l'usage autonymique. Par exemple quand un substantif perd son déterminant, il peut être considéré comme un sujet d'une phrase: *Voler est un verbe. Enfant est un mot monomorphématique.*

Nous pouvons retrouver ces mots aussi à l'aide d'utilisation des guillemets ou les caractères italiques. Les expressions autonymiques sont aussi caractérisées par une intonation ou une pause, à l'oral. L'autonymie a aussi tendance à transformer des termes en masculins, c'est-à-dire que toutes les expressions autonymes sont des substantifs masculins singuliers.³⁹

³⁷ Niklas-Salminen, 2008, p. 127

³⁸ Niklas-Salminen, 2008, p. 127

³⁹ Niklas-Salminen, 2008, p. 128

4.3 Une caractéristique du texte de spécialité selon la stylistique

Le principal point comment écrire un texte de spécialité est d'utiliser une langue littéraire. Une expression écrite doit être formulée précisément, complètement.⁴⁰

Čechová décrit le style comme une question du texte. Il existe des normes stylistiques avec la définition des styles objectives, des styles de type et des couches stylistiques. Ces couches stylistiques ont des qualités des moyens linguistiques.⁴¹ Le style est fondé sur une option (conformément à l'objectif et à la fonction prévue de l'expression) et se montre comme une façon d'organisation du texte, des unités linguistiques. Le style détermine le texte et lui donne un caractère d'intégration. Des moyens du style offrent la langue dans les synonymes et dans le domaine lexical.⁴²

Le lexique est le signe le plus caractéristique du style de spécialité. Ces textes utilisent une couche spécifique des unités lexicales. Ce sont des noms de spécialités (des termes, la terminologie).⁴³

⁴⁰ Čechová, 2000, p. 380,381

⁴¹ Čechová, 2000, p. 376

⁴² Čermák, 2010, p. 94

⁴³ <http://2012.elearning.ujak.cz/mod/book/view.php?id=2373&chapterid=474>

5 LES RELATIONS LEXICALES - ANALYSE DES TEXTES – LA PARTIE PRATIQUE

La partie pratique est une analyse des textes de spécialité. Dans les textes, des phénomènes seront recherchés que nous avons décrit dans la partie théorique. Une exactitude des définitions des phénomènes particuliers sera justifiée par une référence à un dictionnaire, une publication de spécialité soit une autre source. Nous mentionnons ces indications à la fin de chaque phénomène décrit entre parenthèses. Nous partons de l'hypothèse où l'analyse va indiquer la plus grande présence des synonymes.

Dans les textes sont soulignées des relations lexicales en couleurs différentes. Des synonymes sont jaunes, des antonymes sont verts, des hyperonymes sont bleus et des hyponymes sont roses puis des homonymes en violet, les mots polysémiques sont oranges, des paronymes sont soulignés avec la couleur rose. Chaque expression porte un numéro soit une lettre.

5.1. TEXTE 1

Une France à deux vitesses

Une amélioration générale du niveau de vie

Sur une **population** (1) totale de 60 millions d'**habitants** (1), il y a en France 33 millions de **personnes** (1) en âge de travailler et qui souhaitent travailler. Mais ces personnes vivent des situations financières et professionnelles très différentes.

Depuis 1980, **le salaire moyen** (2) de **Français** (1) a été multiplié par trois. Il atteignait 1700 euros par **mois** (3) en 2002 (**salaire net**) (2). Le niveau de vie des **cadres** (4), des classes moyennes et des retraités s'est considérablement amélioré. Avec la durée du travail portée à 35 heures par semaine, on consomme (5) davantage, on part en vacances plus souvent et pour des destinations lointaines. 55 pourcents des Français sont propriétaires de leur logement.

Mais cette **augmentation** (6) des **revenus** (2) n'a pas profité à tout le monde de manière **égale** (7). Les **différences** (8) entre les revenus sont très importantes.

Des revenus très inégaux

14 pourcents des **salariés** (9) ne touchent que le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) environ 900E net par mois. En revanche **des chefs d'entreprises** (9), **des sportifs** (9), **des artistes** (9) peuvent gagner des **sommes** (2,10) considérables (4,5 millions d'euros pour **le PDG** (9) d'un grand groupe en 2001) C'est différence dépendent:

- de **la profession** (9). Un **cadre** (9) gagne plus qu'un **technicien** (9) et beaucoup plus qu'un **ouvrier** (9). Mais avec l'impôt et les aides sociales ces différences se **réduisent** (6).
- du secteur d'activité. Un ouvrier de l'industrie pétrolière gagne trois **fois** (11) plus qu'un ouvrier du textile
- de l'ancienneté. **Les femmes** (12) gagnent moins que **les hommes** (12) parce qu'elles s'arrêtent de travailler à certaines périodes de leur vie.

des compétences personnelles. Il y a des médecins qui ne **gagnent** (13) que le SMIC. D'autres vingt fois plus.⁴⁴

Analyse du texte 1

La population (1) est le mot supérieur (hyperonyme) aux: **habitants, des personnes, Français** (1) (hyponymes), voir Polguère et Lehmann.

Les synonymes qui sont soulignés en couleur jaune: **le salaire moyen, salaire net, des revenus, des sommes** (2), tous les mots se concernent d'argent alors ils sont des synonymes, d'après Lehmann.

Ce mot **mois** (3) est un homonyme plus précisément homophone avec un pronom *moi*. Ils n'ont pas le même graphique mais ils se prononcent d'une même façon. Nous pouvons trouver cette théorie selon Niklas-Salminen et selon Ludovic Ferrand. (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503)

Le mot **cadre** (4) dans ce sens nous comprenons comme l'environnement, alors nous pouvons prendre ce mot **l'environnement** et nous le remplaçons. (www.synonymo.fr)

⁴⁴ Girardet, Panorama, p.48

Dans notre, travail nous avons expliqué, comment nous formons des paronymes alors que consommer et consumer (5) sont des expressions paronymiques, voir Niklas-Salminen.

Nous avons trouvé un mot **augmentation** (6) et quand nous le transformons par un verbe **augmenter**, nous pouvons dire que le verbe **se réduire** (6) est le contraire et qu'ils sont des antonymes complémentaires, d'après Niklas-Salminen.

Selon la liste des mots polysémiques, nous pouvons considérer que le mot **égal/e** (7) est une partie de la polysémie et par rapport au dictionnaire «Larousse», nous avons trouvé plusieurs sens: un adjectif : *Se dit une quantité, d'une dimension; soit un nom masculin invariable: À égal de qqn, qqch, de même; soit adjectif et nom: Qui jouit des mêmes droits, qui est du même rang que qqn d'autre.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

Un autre mot polysémique **différence** (8) qui est un nom féminin, signifie: *Absence d'identité, de similitude entre des choses, des personnes, des caractères. Ce qui reste lorsque l'on soustrait une qualité d'une autre, résultat d'une soustraction. Ce qui constitue un écart entre deux ou plusieurs personnes ou choses, entre deux grandeurs. Bourse. Écart existant, pour un opérateur, entre le cours d'achat d'une titre et sa revente en Bourse.* (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>, http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

Les hyponymes: **des salariés, des chefs d'entreprises, des sportifs, des artistes, le PDG, un cadre, un technicien, un ouvrier** (9) sont subordonnés d'un hyperonyme **la profession** (9). Nous pouvons aussi accentuer que le mot **salariés** est aussi supérieur aux **techniciens, ouvriers** et le mot **chef d'entreprise** et **PDG** peuvent être des synonymes et à la fois ils peuvent se situer comme les hyperonymes des techniciens, ouvriers mais aussi salariés, voir Polguère et Lehmann.

Un autre mot polysémique est **somme** (10). C'est un nom féminin qui *résulte une addition, marque une quantité, une masse de qqch, c'est un œuvre important, travail considérable, la synthèse des connaissances dans un domaine. Par contre ça peut signifier une action de dormir pour un temps relativement court.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

Fois (11) c'est un homonyme. Il existe encore d'autres formes qui se prononcent dans la même façon: foie (le repas- la viande) et foi (dans le sens d'une croyance), alors c'est un homophone. (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503)

Des mots **femme et homme** (12) sont des contraires bien sûr à cause d'un sexe différent. Nous pouvons considérer ces deux mots comme des antonymes.

Le verbe **gagner** (13) est très intéressant. Selon le dictionnaire Larousse où nous avons trouvé plusieurs sens, nous sommes capables de dire que *c'est un phénomène polysémique. gagner peut signifier toucher, percevoir de l'argent pour une opération soit être vainqueur, remporter la victoire.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

5.2 TEXTE 2

Krach boursier à cause d'**une fleur** (a)

Nous **sommes** (b) en 1552 à **Istanbul** (c), **capitale de l'Empire turc** (c). L'ambassadeur d'**Allemagne** (d), qui vient de rendre visite au sultan Soliman le Magnifique, aperçoit dans les jardins du palais de Topkapi des fleurs magnifiques, **inconnues** (e) en Europe.

Ce sont **des tulipes** (a). Aussitôt, il veut en **acheter** (f) mais le conseiller du sultan qui l'accompagne lui répond que ce sont des fleurs très **rare**s (e) et qu'elles ne sont pas à **vendre** (f). L'ambassadeur insiste et finit par obtenir à prix d'**or** (g) quelques bulbes de la fameuse fleur.

Revenu dans son pays, l'ambassadeur plante les bulbes dans son jardin et, l'année suivante, une vingtaine de tulipes font l'admiration de ses visiteurs. La réputation de cette fleur nouvelle et **extraordinaire** (e) s'étend bientôt à tout **le pays** (d). Puis elle dépasse les frontières et arrive en Hollande où la fleur, qui s'acclimata bien, devient un véritable phénomène de société.

Pendant ce temps, **un commerce** (h) qui ressemble (i) à celui d'un **produit** (j) **précieux** (e) s'est établi entre **la Turquie** (d) et l'Europe. Les Turcs vendent les bulbes en petites quantités et à des prix très élevés. Mais les commerçants européens savent que chez eux **la**

demande (k) est énorme et que, par snobisme, des aristocrates et des bourgeois sont prêts à acheter à n'importe quel prix ces bulbes précieux.

Vers 1600, la tulipe a conquis presque tout le grand marché européen et toutes les classes sociales. Car les commerçants ont su varier leurs produits. Ils **offrent** (k) du **haut** (l) de gamme pour les riches (des fleurs aux coloris rares et mélangés) et du **bas** (l) de gamme pour le moins riches. La tulipe est maintenant cotée à la Bourse de Haarlem (Hollande). Un bulbe rare peut se vendre jusqu'à 76 224 euros, le prix d'un appartement. Certains spéculent sur la tulipe comme on le fait aujourd'hui sur l'or sur dollar. Des fortunes énormes peuvent se faire en quelques mois...

Un seul pays est resté à l'écart du phénomène. C'est l'Angleterre. Les commerçants décident alors de faire une grande **opération** (m) publicitaire pour conquérir ce **marché** (h). Mais, **surprise** (n) et **déception** (n), les Anglais restent indifférents. L'opération est un échec total.

Dès que la nouvelle est connue à Haarlem, quelques spéculateurs revendent leurs actions. Aussitôt, c'est l'**affolement** (o) général. Tout le monde se **précipite** (o) pour vendre. Des commerçants sont ruinés. C'est le premier grand krach boursier de l'histoire de l'Europe.⁴⁵

Analyse du texte 2

Une fleur (a) est un hyperonyme et **la tulipe** (a) est un hyponyme, voir Polguère.

Comme nous avons déjà indiqué, **somme** (b) peut être le mot polysémique mais aussi un homonyme (homophone) avec un verbe avoir de la 1ère personne du pluriel-nous sommes. (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503)

Un autre hyperonyme est **l'Empire turc** (c), c'est un pays et son subordonné la capitale **Istanbul** (c).

Nous avons trouvé le **pays** (d) dans le texte aussi et des mots subordonnés concrets: **Allemagne et Turquie** (d).

⁴⁵ Girardet, Panorama, p. 142

Des mots **inconnues, rares, extraordinaire, précieux** (e) sont des synonymes par rapport au site (www.synonymo.fr).

Acheter et vendre (f) sont des antonymes réciproques, le même exemple d'après Niklas-Salminen.

Or (g) signifie une conjonction ou il peut être un homophone avec un mot hors, soit un matériel et c'est un homographe. (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503)

Commerce et le marché (h) sont des mots très proches avec presque le même sens, donc, ils sont des synonymes.

Ressembler (i) est un paronyme d'un verbe rassembler, voir Niklas-Salminen.

Un produit (j) selon le dictionnaire Larousse nous montre plusieurs sens. C'est un nom masculin qui signifie: *Ce qui naît d'une activité de la nature ou de l'homme, ce qui résulte d'une activité, d'un état, d'une situation quelconque; bénéfices, fonds, sommes obtenues; produit de l'industrie, de l'agriculture; chacun des article proposé sur le marché...* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

La demande et l'offre (k) (du verbe offrir) sont des antonymes.

Haut et bas (l) sont aussi des antonymes gradables d'après la théorie de Niklas-Salminen.

Opération (m) selon la listes des mots polysémiques et selon le dictionnaire Larousse est considéré comme le mot polysémique. C'est un nom féminin, *un ensemble des processus, qui concourent à l'effet, à l'action d'une fonction, d'une organe; affaire dont on évalue le projet financier; intervention pratiquée sur un malade par un chirurgien etc.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

Surprise et déception (n) sont des antonymes. (www.antonyme.org).

L'affolement et la précipitation (o) (précipiter) sont des synonymes. (www.synonymo.fr)

5.3 TEXTE 3

Commandes (ordres) (1)

Réponse à des offres

Après avoir reçu une offre (2), le commerçant (3) l'examinera et la comparera, le cas échéant, à des offres d'autres fournisseurs (3). Si les conditions de l'offre lui conviennent, il passera une commande (un ordre)(4).

Au cas où l'offre ne serait pas à sa convenance, le commerçant, par politesse, adressera (5), au fournisseur une courte lettre dans laquelle il exposera la raison (6) de son refus.

Quelquefois, le commerçant qui a reçu (5) une offre est intéressé par les articles offerts, mais les prix, les conditions de paiement ou le délai de livraison ne lui conviennent pas. Dans ce cas, il essaiera d'obtenir des concessions (7) de la part du fournisseur en lui soumettant une contreproposition (2).

Commandes (8)

Une commande peut être passée par lettre (8), par bon de commande (8), par télégramme (8), par télex (8), par télécopie (8) ou bien de vive voix par téléphone (8) ou à un représentant (3).

La commande fait effet de contrat de vente si elle est consécutive à une offre ferme. Dans tous les autres cas (si la commande est passée à la suite d'une offre sans engagement, si elle est passée après expiration d'un délai fixé dans l'offre, si elle comporte des modifications par rapport à l'offre ou si elle est passée (9) sans que le fournisseur ait présenté une offre), le contrat de vente passe pour être conclu si le fournisseur accepte la commande, soit expressément par un accusé de réception, soit tacitement en ne la refusant pas, soit par la livraison immédiate des marchandises commandées.

Une commande qui ne fait pas suite à une offre, mais qui a été déclenchée par la recommandation d'un correspondant, par une publicité, etc. est en général une commande d'essai peu importante.

Les clients qui s'approvisionnent régulièrement auprès d'un **fournisseur** (10) passent souvent leurs commandes sous forme d'un programme de livraison où les différentes livraisons partielles sont cadencées suivant les besoins **des clients** (3).

Confirmation de commande

Les commandes passées verbalement, par télégramme, par télex ou par fax doivent être confirmées par lettre. Celle-ci reprendra tous les détails de la commande proprement dite.⁴⁶

Analyse du texte 3

Commande et ordre (1) ont le même sens dans ce contexte alors nous pouvons dire qu'ils sont des synonymes.

Une offre et une contreproposition (2), dans le mot contreproposition est un préfixe *contre* alors il est évident que c'est une opposition d'un mot proposition ou offre. Ils sont des antonymes.

Des mots **commerçant, fournisseurs, représentant** (3) sont des contraires du mot **client** (3) mais nous pouvons constater que **commerçant et fournisseur** sont aussi des synonymes l'un à l'autre.

Ordre (4) est un nom masculin et selon la liste des mots polysémiques est considéré comme polysème. Le dictionnaire Larousse indique des sens suivantes: *Disposition d'élément, organisation de leur place dans un ensemble; acte par lequel une autorité supérieure manifeste sa volonté à l'égard de qqn d'un groupe; injonction; directive.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

Adresser et recevoir (5) sont des antonymes réciproques, voir la théorie de Niklas-Salminen.

⁴⁶ Sachs, 1999, p. 58

La raison (6) nous pouvons la remplacer par un synonyme: **la cause**.

Des concessions (7) nous remplaçons par un synonyme **une permission** soit **autorisation**.

Des commandes (8) est un hyperonyme des mots **lettre, bon de commande, télégramme, télex, télécopie, téléphone**, par contre ces mots sont des hyponymes du mot **commandes**.

Un verbe intransitif **passer** (9) est selon le dictionnaire Larousse polysémique. *C'est un mouvement de déplacement; être animé d'un mouvement; franchir un signal; être accepté, voté, adopté; traverser un lieu; aller quelque part pour y faire telle chose; disparaître, s'estomper, cesser d'être.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

Fournisseur (10) nous substituons à un synonyme d'*approvisionneur* selon le dictionnaire. (www.larousse.fr)

5.4 TEXTE 4

Renseignements commerciaux

Lorsqu'**un commerçant** (a) se trouve devant la nécessité d'accorder un crédit à un nouveau **client** (1), il se renseigne d'abord sur **la solvabilité** (b), **la loyauté** (b), **la pratique commerciale** (b) et **la réputation générale** (b) de ce dernier.

Pour **obtenir** (c) ces renseignements, le commerçant peut s'adresser: 1) à des personnes, maisons ou banques que le nouveau client a indiquées comme références; 2) à un correspondant dont le commerçant sait qu'il connaît le nouveau client; 3) à **une agence** (d) de renseignements.

Lors de la **rédaction** (e) d'une demande de renseignements ou d'**une réponse** (f) à une telle **demande** (f), il y a certaines **règles** (g) à respecter.

Demande de renseignements

Comme une demande de renseignements constitue la demande d'un service, l'expéditeur y joindra une enveloppe affranchie à son adresse. Si la demande va à l'étranger et qu'il ne peut donc pas affranchir l'enveloppe, il joindra un coupon-réponse international qu'il **se sera procuré** (c) dans n'importe quel **bureau** (d) de poste.

Afin de préserver les demandes de toute indiscretion de **la part** (h) d'un tiers, l'auteur évitera de citer, dans la demande même, **le nom** (i) de la personne ou de la maison sur laquelle il veut obtenir un renseignement, mais il l'indiquera sur une feuille spéciale que le destinataire pourra jeter. Pour la même raison, les demandes de renseignements porteront en général la mention de «confidentiel».

À la fin de la demande, l'auteur assurera le destinataire de son **entière** (j) discrétion et il se déclarera **prêt** (k) à rendre des services analogues.

Réponses aux demandes de renseignements

La réponse à une demande de renseignements évite, tout comme la demande elle-même, de citer le nom de la maison ou de la personne concernée. L'**auteur** (l) se référera à la «maison en question», à «ladite société», etc.

La rédaction du texte de la réponse demande beaucoup de délicatesse et de mesure. L'auteur ne doit pas se perdre dans les détails; il ne mentionnera que des faits **sûrs** (m), et ceci sous une forme objective et **impersonnelle** (n).

À la fin de la réponse, l'auteur soulignera que le renseignement a été donné sans engagement et qu'il doit être considéré comme confidentiel.⁴⁷

Analyse du texte 4

Commerçant et client (a) comme nous avons retrouvé dans les textes précédents, sont des antonymes.

La solvabilité, la loyauté, la pratique commerciale, la réputation générale (b) sont des hyponymes. Nous avons retrouvé un hyperonyme *les qualités du client*.

⁴⁷ Sachs, 1999, p. 120

Le verbe **se procurer** (c) peut signifier *faire en sorte d'obtenir qqch*, alors c'est pourquoi nous avons souligné le verbe **obtenir** (c) comme un synonyme dans ce sens. (www.larousse.fr)

Une agence (d) est un synonyme d'un **bureau** (d).

La rédaction (e), voir la théorie des paronymes de Niklas-Salminen, nous avons trouvé un paronyme réduction.

Une réponse et une demande (f) nous avons déjà déterminé comme les antonymes dans les textes précédents.

Règle (g), un nom féminin, mot polysémique, sens: *prescription, de l'ordre de la pensée ou de l'action qui s'impose à qqn dans un cas donné; ensemble des convention propre à un jeu ou un sport et admises par ceux qui les pratique; mathématiques; religion.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

La part (h) est un homonyme qui peut être homophone (*par*) selon L. Ferrand soit homographe (*le nom, le verbe du 3e p. du singulier*). (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503, http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf)

Le nom (i) homonyme, homophonique par une négation *non* (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503).

Entière (j), adjectif, sens: *rien n'a été retranché; considéré dans toute son étendue, sa masse, sa durée; qui est sans réserve, sans restriction, sans atténuation; qui n'admet pas demi-mesure.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Prêt (k), homonyme (homophone: *près*).

Auteur (l) et *hauteur* sont des homophone (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503).

Sûrs (m) est un homophone avec une préposition *sur* (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503).

Impersonnel (n) est un antonyme du mot *personnel*.

5.5 TEXTE 5

Foires, salons et expositions (1)

Les foires ont pour but de présenter à un large (2) public des marchandises (3) diverses d'un ou de plusieurs pays (4). Elles ont lieu périodiquement dans des villes (4) fixes.

Les plus célèbres attirent chaque année de nombreux visiteurs qui se pressent devant les stands pour assister aux démonstrations des produits (3,5). Les exposants (6) répondent à leurs questions et leur distribuent de la documentation (7) sous forme de prospectus (7), de dépliants (7) ou de brochures (7).

Les salons, réservés en général aux professionnels, présentent les nouveaux modèles (3) d'un secteur de l'industrie. Cependant, ils ouvrent parfois leurs portes au public certains jours donnés. Les salons permettent aux entreprises d'exposer leurs nouveautés (8), de renforcer leur image (9) de marque par leur présence et de nouer de nombreux contacts décisifs avec les acheteurs (6). Les exposants ont l'occasion de rencontrer leurs concurrents. Le salon leur offre (11) aussi la possibilité d'observer le marché et ses tendances et de tester la demande (10).

Les acheteurs découvrent les innovations (8) techniques et les comparent. Ils font jouer la concurrence au moment de la passation de leurs commandes. Ils profitent également des conditions et des prix spéciaux qui leur sont accordés pendant toute la durée du salon

Les expositions (11) s'adressent à un public varié. Elles présentent des œuvres d'art ou des informations regroupées autour d'un thème choisi, comme la musique (11) (le Midem à Cannes), la mer et son avenir (11) (Exposition d'Okinawa), la chasse (11) (Exposition de Budapest), le progrès de la connaissance (11) (Exposition de Rio de Janeiro) ou l'agriculture (11) (exposition «Země živelka» de České Budějovice). Les floralies sont des expositions

d'**horticulture** (11) qui remportent un aussi grand succès auprès du public que le Salon des Arts ménagers.⁴⁸

Analyse du texte 5

Foires, salons, expositions (1) sont des synonymes, ils ont le même sens.

Large (2), mot polysémique, adjectif: *qui a telle dimension dans le sens opposé à la longueur et l'hauteur; une manière ample, à grand traits; qui donne, rétribue, récompense généreusement, qui est ainsi donné; se dit d'un état d'esprit sans préjugés, sans sectarisme; se dit d'une morale qui s'accommode de tout.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Marchandise et produit (3) sont des mots de même sens, alors ils sont des synonymes.

Pays (4) est un hyperonyme et des **villes** (4) est un hyponyme.

Produit (5), mot polysémique, nous avons déjà mentionné dans les textes précédents

Expansant et acheteur (6) sont des antonymes. (www.antonyme.org)

La documentation (7) est un hyperonyme et **prospectus, dépliants, brochures** (7) sont des hyponymes.

Nouveautés et innovations (8) sont de synonymes ayant le même sens.

Image (9), nom féminin, mot polysémique: *reproduction d'un objet matériel donné par un système optique et, en particulier, par un surface plane réfléchissante ou un miroir; religion*(http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Offre et demande (10) de nouveau ce sont des antonymes mentionnés dans les textes précédents.

Les expositions (11) qui est mot super ordonné (hyperonyme) et les subordonnés (hyponymes): **la musique, la mer et son avenir, la chasse, le progrès de la connaissance, l'agriculture, d'horticulture** (11) qui présentent ce que les expositions concrètes représentent.

⁴⁸ Sachs, 1999, p. 185

5.6 TEXTE 6

Pourquoi **les étudiants** (a) aiment tant les entreprises «stars»

L'intérêt des **futurs** (b) diplômés pour les marques dont **les produits** (c) sont à la mode témoigne d'un rapport au travail plus consumériste.

Chanel et Blablacar ont intégré en 2016 le palmarès des sociétés qui font rêver **les futurs diplômés** (a). En 2017, c'est au tour de la marque de biscuits Michel et Augustin. Pourquoi **les jeunes** (d) rêvent-ils de travailler dans les entreprises dont les produits sont à la mode? Seraient-ils dans un nouveau rapport au **travail** (e) de type «consumériste»?

Le lien entre le produit à la mode et l'entreprise qui fait rêver prend sa source dans la construction de l'identité des jeunes. Pour se projeter dans **l'avenir** (b), ils s'identifient, à **l'adolescence** (d), à des personnalités visibles, ces «*personnages merveilleux*» qui jouent un rôle-clé dans «*la formation des intentions*» (f, g) *d'avenir*», montrent les travaux de Bernadette Dumora, **professeure** (a) de psychologie de l'orientation de **l'université** (a) de Bordeaux.

Puis **la vocation** (e) naît d'une mise **en tension** (g) progressive entre le moi, les représentations professionnelles et l'autoévaluation. Un mouvement vocationnel «*de l'identification vers l'objectivation*» conduit **tôt** ou **tard** (h) «*le sujet vers le projet*».

«*Si les grandes marques de luxe et de cosmétiques captent très tôt l'attention* (f) *des jeunes, c'est d'abord parce que leurs-égéries, par les processus d'identification qu'elles génèrent, participent très tôt de la construction de leur identité* », résume Jean Guichard, **professeur** (a) titulaire de la chaire Unesco «Orientation et conseil tout au long de la vie» de l'université de Wrocław (Pologne). Puis «*les expériences extrascolaires facilitent la capacité à se projeter dans l'avenir et à se façonner une identité*», constate-t-il.

« **Les idéologies** (i) ont laissé la place au marketing »

Il peut s'agir de pratiques artistiques, de stages (j), d'engagements bénévoles dans des partis politiques ou des ONG. Si ces expériences sont absentes, **les rêves** (i) de consommation **remplissent le vide** (k) créé. «*Depuis que les idéologies ont laissé la place au marketing, l'univers de la consommation* (l)

http://www.lemonde.fr/emploi/article/2017/04/03/pourquoi-les-etudiants-aiment-tant-les-entreprises-stars_5105077_1698637.html

Analyse du texte 6

Les étudiants, les futurs diplômés, professeure et professeur (a) sont des hyponymes et alors subordonnés du mot l'université (a) (hyperonyme).

Futur et l'avenir (b) sont des synonymes parce qu'ils ont le même sens.

Produit (c) est un mot polysémique comme nous avons déjà mentionné.

Les jeunes (d) dans le sens de *la jeunesse* est un synonyme avec l'adolescence (d).

Le travail (e) et un *emploi* sont selon le dictionnaire des synonymes. Vocation (e) avec le sens de l'emploi (être employé) nous pouvons considérer dans ce cas comme le synonyme aussi.

Intention (g) sans article est un homonyme (homophone) avec le mot en tension (g) et dans l'autre cas l'intention (f) et l'attention (f) sont des paronymes. (www.francais.lingolia.com)

Tôt et tard (h), ces deux mots sont antonymes.

Les idéologies (i) est un mot proche du mot rêves (i) mais dans le sens du désir, croyance, ils sont des synonymes (www.synonymo.fr)

Le mot stage (j) a son paronyme stade. (www.francaisfacile.com)

Remplissent (remplir) (k) dans le sens du *remplissage ou rempli* est l'opposée d'un adjectif vide (k).

En transformant la consommation (l) en verbe consommer, nous obtenons un paronyme *consumer*.

5.7 TEXTE 7

«Une année de **formation** (1) gratuite pour tous **les citoyens** (2) »

LES VOIX DE L'ECONOMIE. La formation tout au long de la vie n'aura d'impact positif que si elle est offerte à tous et sur une durée suffisante, affirment Béatrix Jounault et Mélusine Harlé (Fabrique Spinoza) dans une tribune au «Monde».

TRIBUNE. Dans un contexte économique particulièrement dégradé, toutes les générations se trouvent désormais en situation de vulnérabilité. **Actuellement** (3), près de 100 000 jeunes quittent chaque année le système **éducatif** (1) sans diplôme ni **qualification** (4). **Le chômage** (5,6) s'installe durablement pour **les personnes** (2) de plus de 50 ans. On **compte** (7) en France, en 2015, près de 6 millions de personnes **sans emploi** (5) ou en situation de sous-emploi.

Par ailleurs, l'accès à la formation professionnelle est très inégal. Seulement 49 % des personnes en **emploi** (6) ont accès à la formation. Cette proportion passe à 27 % pour les demandeurs d'emploi et 9 % pour **les inactifs** (8).

Les transitions professionnelles sont également plus de plus en plus **nombreuses** (9) et variées. Certaines d'entre elles sont choisies, c'est généralement le cas des 35 % **des actifs** (8) qui ont changé de **métier** (5) pour trouver du sens ou plus de bien-être dans leur vie. D'autres sont souvent subies, pour les 56 % des actifs qui ont déjà changé de métier ou de secteur d'activité. Dans tous les cas, les actifs connaissent la pression d'un marché de l'emploi sous tension.

«Instaurer un droit à une deuxième chance pour tous»

Un rapport sénatorial souligne que jusqu'à 70 % des métiers de **la prochaine** (10) décennie n'existent pas encore **aujourd'hui** (3) et qu'un **grand** (9) nombre de métiers sont appelés à évoluer (11) de manière très significative ou à disparaître, renforçant un phénomène de polarisation des emplois et d'exclusion sociale (12).

Face (13) à la nécessité pour chacun de développer ses **compétences** (4) tout au long de la vie, la Fabrique Spinoza, think tank du bonheur citoyen, propose la création d'une «année de formation universelle» (AFU) dans son **dernier** (10) rapport, intitulé «Une année de

formation universelle, instaurer un droit à une deuxième chance pour tous», en collaboration avec la chaire Transitions démographiques, transitions économiques (TDTE).

http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/03/28/une-annee-de-formation-gratuite-pour-tous-les-citoyens_5102143_3232.html

Analyse du texte 7

Formation (1) et **éducatif** (éducation) (1) dans ce contexte, ces deux mots signifient la même chose alors ils ont une relation de la synonymie.

Citoyens (2) est des **personnes** (personnage) (2) dans ce texte dont nous parlons des citoyens est ce mot remplacé par les personnes alors, c'est aussi la synonymie. Meilleure expression synonymique pour les citoyens sont des *habitants*.

Actuellement (3) est un synonyme du mot **aujourd'hui**. (www.larousse.fr)

Qualification (4) et les **compétences** (4) portent le même sens. Nous les considérons comme des synonymes aussi.

Le chômage (5) est un synonyme avec «**sans emploi**» (5) qui se trouve dans le texte. Par contre, **le chômage** (6) est un antonyme avec «**emploi**» (6)

Le verbe compter, dans le texte **compte** (7) est un homonyme qui est homophone avec des deux noms *le comte* et *le conte*. Tous les trois se prononcent de la même manière.

Les inactifs (8) et **les actifs** (8) sont des antonymes par rapport au préfixe du premier mot.

Nombreuses (9) et **grand** (9) sont des adjectifs qui signifient la taille. Ils sont des synonymes.

Prochaine (10) et **dernier** (10) sont des antonymes par rapport au dictionnaire. (<http://www.synonymes.com/#>)

Évoluer (11) a son paronyme *évaluer*.

Sociale (12) et *sociable* sont des paronymes aussi par rapport à la liste des paronymes sur (www.francaisfacile.com)

Face (13) est une relation de la polysémie. L'encyclopédie Larousse nous a fourni des expressions suivantes: *régionale limitée en haut par la cuir chevelu sur les côtés par les oreilles et en bas par le cou; de point de vue, vis-à-vis*. Ce mot a aussi une relation homonymique, plutôt homophonique: *fasce* (la masque), *fasse*, *fassent*, *fasses* (verbe faire). Ils se prononcent de la même façon. (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

5.8 TEXTE 8

Vélos électriques : 15 000 acheteurs grâce à la prime

L'aide gouvernementale de 200 € booste les ventes.

L'entrée en vigueur du **bonus** (1) écologique pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) a fait des heureux. Selon le ministère de l'Environnement, ils sont 15 000 en un mois à avoir demandé leur **indemnisation** (2) auprès de l'Agence de services et de **paiements** (3) (ASP). Soit 15 000 nouveaux propriétaires d'un vélo électrique. Cette **prime** (1) d'**achat** (7), en vigueur du 19 février 2017 **jusqu'à** (4) janvier 2018, prévoit de **rembourser** (5) 20 % du **coût** (6) d'**acquisition** (7) du VAE, pour un maximum de 200 €. Pour en **bénéficier** (8), il faut **acheter** (9) un VAE neuf et équipé d'une batterie qui ne contient pas de plomb.

Pas de cumul des aides

En pratique, l'**acquéreur** (10) doit effectuer son achat et ensuite remplir un formulaire de demande d'indemnisation sur le site de l'ASP (www.asp-public.fr). Une aide incitative, car ces vélos se **vendent** (9) entre 1 000 et 2 000 € pour les premiers prix. Le bonus de Ségolène Royal est concurrencé par ceux proposés par certaines communes, qui vont de 150 à 400 €. Mais ils ne se cumulent pas.

Cette aide se répercute-t-elle sur **le prix** (6) des engins ? Non, selon l'Union Sport et Cycle des **fabricants** (11) et **distributeurs** (11) de cycles en France, qui « s'engagent à ce que

le consommateur (10) soit le bénéficiaire final de cette prime à l'achat ». En magasin, on ne constate pas de hausse des prix **depuis** (4) l'arrivée de la prime. « Si les fabricants en **profitaient** (8), cela ne passerait pas du tout auprès de nos **clients** (10)», estime Laurent Commissionnat, **le gérant** (11) de la Boutique du vélo, à Port-Marly (Yvelines). Dès son entrée en vigueur, son magasin s'est rempli de clients attirés par la prime sur **les vélos électriques** (12). Automobilistes, conducteurs de **scooters** (12) ou de **motos** (12) viennent remplacer leur **véhicule** (12) par **un vélo** (12) pour des trajets domicile-travail jusqu'à 15 km. « Ils disent que c'est moins stressant à vélo, et c'est bon pour la santé, car on peut adapter le niveau d'assistance. »

<http://www.leparisien.fr/economie/velos-electriques-15-000-acheteurs-grace-a-la-prime-01-04-2017-6814812.php>

Analyse du texte 8

Bonus (1) dans le sens de recevoir qqch en plus et **la prime** (1) sont des synonymes dans ce contexte.

Indemnisation (2) en remplaçant par **dédommagement** sont des synonymes. Mais dans les textes économiques, nous utilisons plutôt une expression d'indemnisation.

Paiement (3) nous avons trouvé un synonyme **règlement**. (www.larousse.fr)

Jusqu'à (4) et **depuis** (4) sont des antonymes.

Rembourser (5) nous pouvons remplacer par des synonymes *payer* ou *régler*.

Coût (6) est un synonyme selon Larousse avec **prix** (6).

Acquisition (7) et **achat** (7) sont des synonymes. (www.larousse.fr)

Bénéficiaire (8) et **profiter** (8) sont des verbes du même sens. Ils sont des synonymes.

Acheter (9) et **vendre** (9) sont des antonymes réciproques comme nous avons déjà mentionné.

Acquéreur, client, consommateur (10) sont des synonymes selon le dictionnaire. (www.larousse.fr)

Les fabricants, distributeurs, le gérant (11) sont des hyponymes et sont subordonnés d'un hyperonyme *la profession* que nous avons ajoutée.

Scooters, motos, vélos électriques, vélos (12) sont des hyponymes. Le véhicule (12) est leur hyperonyme.

5.9 TEXTE 9

Analyses médicales: attaqué en justice par des biologistes, Cerba prêt à répliquer fermement **Accusé** (a) de ne pas respecter l'**indépendance** (b) des biologistes médicaux travaillant au sein de ses laboratoires, le géant français des laboratoires d'analyses médicales Cerba est "déterminé à faire respecter par tous les moyens sa réputation".

Cerba fourbit ses armes. Trois syndicats professionnels ont assigné le groupe français en justice la semaine dernière, d'après nos informations, l'accusant de ne pas respecter l'indépendance des biologistes médicaux, censés détenir plus de 50% des droits de vote et du capital des laboratoires médicaux, en vertu de la loi. Le géant français des laboratoires d'analyses médicales a vivement réagi à ces accusations dans un communiqué publié lundi 3 avril. Il a **sous-entendu** (c) qu'il pourrait mener une action en justice contre les syndicats professionnels.

*"Cerba HealthCare se réserve [le droit, NDLR] d'apporter par toutes voies de **droit** (d) une réplique ferme, tant sur la forme que sur le fond, à une démarche judiciaire dénuée de fondement sérieux."*

Et de renchérir :

*"Le Groupe se déclare déterminé à faire respecter par tous les moyens sa réputation comme celle de l'**ensemble** (e) des biologistes qui l'ont rejoint."*

La société française, qui s'apprête à être cédée aux fonds PSP et Partners, affirme avoir "toujours **veillée** (f) à exercer ses activités dans le plus strict respect des réglementations en

vigueur". Et ce, "tout en garantissant l'indépendance des biologistes médicaux qui exercent en son sein et qui ont choisi de s'associer au groupe au cours des dix dernières années".

Pour se défendre, le géant français s'appuie sur l'aval qu'il a reçu des autorités françaises ces dernières années, en particulier des Agences régionales de santé, dans le cadre de ses fusions avec les laboratoires d'analyses médicales, comme Novescia en 2015. "Le secteur de la biologie médicale est extrêmement réglementé en France et les autorités de tutelle exercent au quotidien sur l'ensemble de ses acteurs un strict contrôle de conformité aux lois (d) et règlements (d)", écrit-il.

Cerba accuse les syndicats de "protéger des intérêts particuliers"

Pour Cerba, les syndicats de biologistes médicaux, qui refusent la concentration et la "financiarisation" du secteur, "tendent à protéger des intérêts particuliers au détriment de ceux du patient, du service public et des professionnels de santé". Selon le leader européen des laboratoires d'analyses médicales, la phase de concentration du secteur serait un mal nécessaire "pour servir au mieux les patients en alliant proximité, qualité, expertises, conseils médicaux et innovation". Suite (g) à cette phase de regroupements de laboratoires enclenchée ces dernières années, le secteur est devenu un oligopole de trois à cinq acteurs pour 80 % du marché selon le magazine spécialisé *EDP biologie*.

Les syndicats de biologistes perçoivent quant à eux un mouvement contraire aux intérêts des patients et de l'Etat. "Des sites sont supprimés, les délais de rendu des résultats augmentent pour les patients. L'État y perd aussi. L'analyse est payée par la sécurité sociale. Or (h), les cotisations des Français se retrouvent dans les dividendes d'actionnaires basés à l'étranger", faisait valoir Lionel Barrant à *La Tribune*, mi-mars.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/analyses-medicales-attaque-en-justice-par-des-biologistes-cerba-est-pret-repliquer-fermement-677953.html>

Analyse du texte 9

Accusé (a) montre un synonyme prévenu. (www.larousse.fr)

Indépendance (b) est un antonyme avec dépendance que nous avons retrouvée.

Sous-entendu (c) (sous-entendre) est un synonyme avec le verbe *suggérer* selon le dictionnaire. (www.larousse.fr)

Droit (d) dans le sens d'un ensemble des règles est un synonyme avec des mots **lois** (d) et **règlement** (d).(www.synonymo.fr)

Ensemble (e) est un mot polysémique, nom masculin: *collection d'éléments considérée dans sa totalité; adverbe: l'un avec l'autre.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Veillé (f), verbe *veillez* et *veuillez* sont des paronymes selon le site (www.francaisfacile.com)

Suite (g), polysémie, nom féminin: *ce qui vient après; ensemble des personnes qui accompagnent un personne important; qui résulte de qqch.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Or (h) dans ce sens se présent comme une conjonction, mais il est aussi un matériel alors dans cette relation est homographe, mais avec *hors* et *or* sont homophones. (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503)

5.10 TEXTE 10

La **Crainte** (1) d'être mis sur liste noire

L'idée de faire renaître de ses cendres le projet de **Centre** (2) national de la musique et de doter enfin la musique d'un outil aussi **utile** (3) que le Centre national de la cinématographie et de l'image animée pour le septième **art** (4) fait rêver. Cette initiative lancée alors que Nicolas Sarkozy était à l'Élysée et abandonnée uniquement pour des raisons d'alternance politique aurait encore tout son **sens** (5) si «*l'Etat y apporte des revenus significatifs*», **affirme** (6) Marc Guez.

De son **côté** (7), la Société des auteurs et **compositeurs** (8) dramatiques (SACD), dotée de nouveaux statuts, veut s'atteler à l'épineuse question des contrats signés par **les auteurs** (8) avec **des producteurs** (8) cinématographiques mais aussi audiovisuels. Son **directeur général** (8), Pascal Rogard, assure que, «*trop souvent* (9), *les auteurs ne voient jamais* (9) *la couleur*

des pourcentages d'intéressement». Les seuils s'avèrent généralement inatteignables, et les auteurs doivent donc se contenter **des sommes** (10) forfaitaires et d'à-valoir.

Redoutant d'être mis sur liste noire, **les scénaristes** (8) ne réclament quasiment jamais leurs dus. Le **directeur** (11) général de la SACD se pose donc désormais en «*délégué syndical*», prêt à négocier pied à **pied** (12). «*On le réclamera systématiquement pour eux*», affirme-t-il. «*Le producteur de "Plus belle la vie" m'a dit un jour: il est d'usage dans cette profession* (8) *de ne jamais rendre de* **comptes** (13)», raconte M. Rogard. De quoi le convaincre de passer à l'acte... La société va donc se doter d'un «service de contrôle» pour que les contrats individuels soient respectés.

Si, comme le souligne M. Rogard, aux **Etats-Unis** (14), «*des conventions de 500 pages* **régilent** (15) *à la virgule près les obligations des producteurs vis-à-vis des scénaristes, ce rapport de force, dû à des syndicats extrêmement puissants*», n'existent pas, tant s'en faut, en **France** (14).

http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2017/02/01/les-societes-de-gestion-de-droits-d-auteurs-reclament-de-meilleurs-baremes_5072579_1656968.html

Analyse du texte 10

Crainte (1) est un synonyme de la *peur*.

Centre (2), mot polysémique, nom masculin: *point tel que tous les points d'une figure sont symétriques deux à deux par rapport à cet point; lien où sont rassemblées des personnes; Ville, localité caractérisée par l'importance de sa population ou de l'activité qui y règne; quartier le plus aimé d'une ville; point essentiel, cœur.* (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Utile (3) a son contraire *inutile*. Antonymes

Art (4) est un homonyme (homophone) qui se prononce de même manière comme are (surface), arrhes (garantie). (http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503)

Sens (5), mot polysémique, nom masculin: *chacune des fonctions psychophysiologiques par lesquelles un organisme reçoit des informations sur certains éléments du milieu extérieur, de nature physique ou chimique; ce que qqch signifie; raison d'être*. Des homonymes cens (homophone) et sens du verbe sentir (homographe). (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Affirmer (6), synonyme du verbe *déclarer*.

Côté (7), mot polysémique, nom masculin: *face d'un objet opposé à une autre; direction; ligne de paternité*. Des homonymes possibles *coter* (verbe) et *coté* (adjectif) sont des homophones. (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Compositeur, auteurs, producteurs, directeur général, scénaristes (8) sont des hyponymes. Leur mot supérieur est **la profession** (8), c'est un hyperonyme.

Souvent et **jamais** (9) selon le dictionnaire sont des antonymes.

Somme (10), mot polysémique déjà mentionné.

Directeur (11), mot polysémique, nom: *personne chargée de diriger, d'administrer une entreprise, une société, un établissement scolaire, un club, un service; adjectif: qui dirige*. (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Pied (12), mot polysémique, nom masculin: *partie terminale du membre inférieur, articulée avec la jambe; partie d'un végétal qui est au sol le plus près de la terre*. (http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf, www.larousse.fr)

Comptes (13), homonyme, déjà mentionné.

États-Unis et **France** (14) sont des hyponymes. Un hyperonyme de ces deux hyponymes est un **pays**.

Règlent (15), régler ou règle est un mot polysémique déjà mentionné.

5.11 Conclusion – la partie pratique

Nous avons prouvé que dans les analyses des textes de spécialité, concrètement des textes concentrés sur l'économie sont pleins de phénomènes mentionnés dans la partie théorique (des relations lexicales). Il est très intéressant que nous pouvons confirmer que dans les analyses la plupart des phénomènes sont des synonymes. Comme le deuxième le plus grand nombre des relations lexicales sont des antonymes. Le français contient beaucoup d'expressions homonymiques (plutôt homophones qu'homographes) mais aussi des mots polysémiques comme nous avons découvert dans les textes et nous pouvons être d'accord que les homonymes avec des mots polysémiques peuvent se mêler et que des homophones se rencontrent souvent avec des mots polysémiques comme nous avons montré dans les analyses. Nous pouvons aussi ratifier que dans les textes économiques, il y a beaucoup de mots subordonnés et super ordonnés comme par exemple quand nous parlons des types des employés d'une entreprise et leurs patrons. Il est curieux que nous n'avons pas trouvé des expressions de l'autonymie. Nous supposons que ce phénomène se trouve rarement ou dans les autres types des textes.

6 CONCLUSION

L'objectif de notre travail était de nous introduire dans la linguistique et se rapprocher de la lexicologie et des relations lexicales. Sur la base de ces phénomènes indiqués, nous avons essayé si nous sommes capables d'analyser des textes de spécialité choisis et de faire la preuve que des synonymes se trouvent dans ces textes le plus.

Dans la partie théorique, nous avons tout d'abord défini de quoi parle la linguistique par rapport aux définitions des linguistes français et tchèques. Nous avons aussi mentionné le terme de la lexicologie. Selon les auteurs français, nous avons esquissé qu'est-ce-que c'est un lexique et nous avons doucement passé au principal thème de notre travail à savoir des relations lexicales. Nous avons indiqué toutes les relations lexicales par rapport aux livres et des auteurs qui expliquent le sujet donné. Le plus souvent nous nous sommes inspiré par des exposés de Lehmann, Polguère et Niklas-Salminen. Nous nous sommes occupés des expressions suivantes: la synonymie, l'antonymie, l'hyponymie et l'hyponymie, l'homonymie (homophonie et homographie), la polysémie, la paronymie et l'autonymie et nous avons montré sur les exemples, comment-ils fonctionnent et comment pouvons-nous les trouver dans les textes en vertu des définitions et des images.

À la fin de la partie théorique, nous avons défini comment écrire le texte de spécialité par rapport à la stylistique des linguistes tchèques Čermák et Čechová.

Dans la partie pratique, nous avons choisi des textes de spécialité en mettant l'accent sur l'économie. En fonction de l'objectif fixé, nous avons fait des analyses. Nous avons décidé d'utiliser des couleurs différentes pour définir quel phénomène se trouve dans le texte et pour une meilleure orientation. Nous avons vérifié toutes les expressions par rapport aux dictionnaires, des sources, etc.

Finalement, nous avons effectué une conclusion dans laquelle nous avons indiqué que notre hypothèse (la plus grande présence des synonymes dans les textes de spécialité) s'est prouvée.

Généralement, nous sommes capables de faire des analyses par rapport à la théorie qui contient les relations lexicales dans n'importe quel type des textes.

7 BIBLIOGRAPHIE

7.1 Les sources monographiques

- [0] Bailly-Maître, Marie-Astrid. Batard, Laurent. Tissier, Yves. *Bescherelle, la conjugaison pour tous*. Hatier-Paris. 2006. ISBN 978-2-218-92441-5
- [1] Čechová, Marie, a kolktiv. *Čeština- Řeč a jazyk, 2.přepřacované vydání*. Praha, 2000. ISBN 80-85866-57-9
- [2] Čermák, František. *Jazyk a jazykověda*. Praha. 2001. ISBN 80-246-0154-0
- [3] Čermák, František. *Lexikon a sémantika*. 2010. ISBN 978-80-7422-020-3
- [4] Černý, Jiří. *Dějiny lingvistiky, I. souborové vydání*. Olomouc. 1996. ISBN 80-85885-96-6
- [5] Dubois, Jean. Giacomo, Mathée. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse. 2012. ISBN 978-2-03-588845-7
- [6] Filipec, Josef. Čermák, František. *Česká lexikologie*. Academia. Praha. 1985
- [7] Girardet, Jacky. Gridlig, Jean-Marie. *Panorama*. ISBN 2-09-033468-1
- [8] Lehmann, Alise. Martin-Berthe, Françoise. *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie, 2e édition*. Paris. 2005. ISBN 2-200-34299-3
- [9] Mounin, Georges. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris. 2006. ISBN 2-13-053881-9
- [10] Niklas-Salminen, Aino. *La lexicologie*. Paris: Colin. 2008
- [11] Polguère, Alain. *Lexicologie et sémantique lexicale, Notions fondamentales*: Montréal. 1959. ISBN 2-7606-1860-9
- [12] Sachs, Rudolf. Pohorská, Renata. *Correspondance Commerciale, francouzská obchodní korespondence*. Plzeň. 1999. ISBN 80-85784-84-X

7.2 Les sources électroniques

[13] Antonymes [en ligne]. [consulté le 10 avril 2017]. ©2009-2017 Disponibles sur: www.antonyme.org, © Le Dictionnaire <http://www.synonymes.com/#>

[14] Ferrand, Ludovic [en ligne]. [consulté le 10 avril 2017]. Persée©2005-2017, 640 *homophones et leurs caractéristiques*. Disponible sur http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1999_num_99_4_28503

[15] Funkční styl odborný, definice [en ligne]. [consulté le 24 avril 2017]. Disponible sur : <http://2012.elearning.ujak.cz/mod/book/view.php?id=2373&chapterid=47>

[16] Encyclopédie Larousse [en ligne]. [consulté le 10 avril 2017]. ©Larousse. Disponible sur: www.larousse.fr

[17] La Tribune [en ligne]. [consulté le 7 avril 2017]. LaTribune.fr | Tous droits réservés. Le texte disponible sur: <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/analyses-medicales-attaque-en-justice-par-des-biologistes-cerba-est-pret-repliquer-fermement-677953.html>

[18] Le Monde.fr [en ligne]. [consulté le 7 avril 2017]. ©Le Monde.fr. Les textes disponibles sur: http://www.lemonde.fr/emploi/article/2017/04/03/pourquoi-les-etudiants-aiment-tant-les-entreprises-stars_5105077_1698637.html, http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/03/28/une-annee-de-formation-gratuite-pour-tous-les-citoyens_5102143_3232.html, http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2017/02/01/les-societes-de-gestion-de-droits-d-auteurs-reclament-de-meilleurs-baremes_5072579_1656968.html

[19] Le Parisien [en ligne]. [consulté sur le 7 avril 2017]. ©Le Parisien. Le texte disponible sur: <http://www.leparisien.fr/economie/velos-electriques-15-000-acheteurs-grace-a-la-prime-01-04-2017-6814812.php>

[20] Liste des mots polysémiques [en ligne]. [consulté le 10 avril 2017]. Académie de Grenoble - 7 place Bir-Hakeim - CS 81065 – 38021. Disponible sur: http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maitrise-langue74/IMG/pdf/Liste_de_mots_polysemiques.pdf,

www.larousse.fr

[21] Paronymes [en ligne]. [consulté le 10 avril 2017]. Disponibles sur: <http://www.francaisfacile.com/forum/lire.php?num=7&msg=23561&titre=paronymes>

[22] Slovník.seznam.cz [en ligne]. [consulté le 20 avril 2017]. ©1996–2017 Seznam.cz, a.s. Disponible sur : <https://slovník.seznam.cz>

[23] Slovníky.lingea.cz [en ligne]. [consulté le 20 avril 2017]. Lingea s.r.o. Disponible sur: <https://slovníky.lingea.cz/francouzsko-cesky>

[24] Synonymes [en ligne]. [consulté le 10 avril 2017]. Synonymo.fr © 2009 - 2017 Disponibles sur: www.synonymo.fr

8 RÉSUMÉ

8.1. Résumé en tchèque

V této práci se zabýváme analýzou vybraných odborných textů z oblasti ekonomiky na základě lexikální vztahů.

Cílem naší práce bylo prokázat hypotézu, že se v analýze nejvíce vyskytují synonyma.

V teoretické části sme zaměřili pozornost nejprve na všeobecné pojmy, jako co je například lingvistika a jak jí definují čeští a francouzští lingvisté. Dále jsme vysvětlili, co je lexikologie a v další kapitole je rozebrána stručně slovní zásoba jako taková. Následující kapitola se zaměřuje konkrétně na lexikální vztahy. S pomocí definic, obrázků a příkladů jsou vymezeny lexikální jevy, na základě kterých jsme dále schopni provádět analýzy. Poslední kapitolou teoretické části je charakteristika odborného textu z pohledu stylistiky.

V praktické části jsou již ve vybraných textech provedeny analýzy. Pomocí barev jsou vyznačeny lexikální jevy a dále jsou rozebrány a vysvětleny jednotlivě. Správnost vymezení jednotlivých jevů je doložena odkazem. Provedené analýzy prokázaly, že se v textech nejvíce vyskytovala synonyma.

8.2 Résumé en anglais

In this work we concentrate on the analysis of special texts from the field of economics based on lexical relations.

The aim of our work was to demonstrate the hypothesis that the analysis include mostly the synonyms.

In theoretical part we focused the attention on general concept for example what does linguistics means and how the french and czech linguists define it. Then, we explained what does it mean lexicology and in the next chapter was analysed the lexis

briefly. The following chapter concerned the lexical relations. With definitions, pictures and examples are explained lexical phenomena. The last chapter of the theoretical part was about the characteristics of special text from the point of view of stylistics.

In the practical part we did the analysis of special texts in using the colours and we explained each phenomenon individually. The correctness of each phenomenon is supported by a reference. The analysis affirmed that mostly synonyms are represented in special texts.

9 ANNEXES

ANNEXE 1

Une France à deux vitesses

Une amélioration générale du niveau de vie

Sur une population totale de 60 millions d'habitants, il y a en France 33 millions de personnes en âge de travailler et qui souhaitent travailler. Mais ces personnes vivent des situations financières et professionnelles très différentes.

Depuis 1980, le salaire moyen de Français a été multiplié par trois. Il atteignait 1700 euros par mois en 2002 (salaire net). Le niveau de vie des cadres, des classes moyennes et des retraités s'est considérablement amélioré. Avec la durée du travail portée à 35 heures par semaine, on consomme davantage, on part en vacances plus souvent et pour des destinations lointaines. 55 pourcents des Français sont propriétaires de leur logement.

Mais cette augmentation des revenus n'a pas profité à tout le monde de manière égale. Les différences entre les revenus sont très importantes.

Des revenus très inégaux

14 pourcents des salariés ne touchent que le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) environ 900E net par mois. En revanche des chefs d'entreprises, des sportifs, des artistes peuvent gagner des sommes considérables (4,5 millions d'euros pour le PDG d'un grand groupe en 2001) C'est différence dépendent:

- de la profession. Un cadre gagne plus qu'un technicien et beaucoup plus qu'un ouvrier. Mais avec l'impôt et les aides sociales ces différences se réduisent.
- du secteur d'activité. Un ouvrier de l'industrie pétrolière gagne trois fois plus qu'un ouvrier du textile
- de l'ancienneté. Les femmes gagnent moins que les hommes parce qu'elles s'arrêtent de travailler à certaines périodes de leur vie.

des compétences personnelles. Il y a des médecins qui ne gagnent que le SMIC. D'autres vingt fois plus.

ANNEXE 2

Krach boursier à cause d'une fleur

Nous sommes en 1552 à Istanbul, capitale de l'Empire turc. L'ambassadeur d'Allemagne, qui vient de rendre visite au sultan Soliman le Magnifique, aperçoit dans les jardins du palais de Topkapi des fleurs magnifiques, inconnues en Europe.

Ce sont des tulipes. Aussitôt, il veut en acheter mais le conseiller du sultan qui l'accompagne lui répond que ce sont des fleurs très rares et qu'elles ne sont pas à vendre. L'ambassadeur insiste et finit par obtenir à prix d'or quelques bulbes de la fameuse fleur.

Revenu dans son pays, l'ambassadeur plante les bulbes dans son jardin et, l'année suivante, une vingtaine de tulipes font l'admiration de ses visiteurs. La réputation de cette fleur nouvelle et extraordinaire s'étend bientôt à tout le pays. Puis elle dépasse les frontières et arrive en Hollande où la fleur, qui s'acclimate bien, devient un véritable phénomène de société.

Pendant ce temps, un commerce qui ressemble à celui d'un produit précieux s'est établi entre la Turquie et l'Europe. Les Turcs vendent les bulbes en petites quantités et à des prix très élevés. Mais les commerçants européens savent que chez eux la demande est énorme et que, par snobisme, des aristocrates et des bourgeois sont prêts à acheter à n'importe quel prix ces bulbes précieux.

Vers 1600, la tulipe a conquis presque tout le grand marché européen et toutes les classes sociales. Car les commerçants ont su varier leurs produits. Ils offrent du haut de gamme pour les riches (des fleurs aux coloris rares et mélangés) et du bas de gamme pour le moins riches. La tulipe est maintenant cotée à la Bourse de Haarlem (Hollande). Un bulbe rare peut se vendre jusqu'à 76 224 euros, le prix d'un appartement. Certains spéculent sur la tulipe comme on le fait aujourd'hui sur l'or sur dollar. Des fortunes énormes peuvent se faire en quelques mois...

Un seul pays est resté à l'écart du phénomène. C'est l'Angleterre. Les commerçants décident alors de faire une grande opération publicitaire pour conquérir ce marché. Mais, surprise et déception, les Anglais restent indifférents. L'opération est un échec total.

Dès que la nouvelle est connue à Haarlem, quelques spéculateurs revendent leurs actions. Aussitôt, c'est l'affolement général. Tout le monde se précipite pour vendre. Des commerçants sont ruinés. C'est le premier grand krach boursier de l'histoire de l'Europe.

ANNEXE 3

Commandes (ordres)

Réponse à des offres

Après avoir reçu une offre, le commerçant l'examinera et la comparera, le cas échéant, à des offres d'autres fournisseurs. Si les conditions de l'offre lui conviennent, il passera une commande (un ordre).

Au cas où l'offre ne serait pas à sa convenance, le commerçant, par politesse, adressera, au fournisseur une courte lettre dans laquelle il exposera la raison de son refus.

Quelquefois, le commerçant qui a reçu une offre est intéressé par les articles offerts, mais les prix, les conditions de paiement ou le délai de livraison ne lui conviennent pas. Dans ce cas, il essaiera d'obtenir des concessions de la part du fournisseur en lui soumettant une contreproposition.

Commandes

Une commande peut être passée par lettre, par bon de commande, par télégramme, par télex, par télécopie ou bien de vive voix par téléphone ou à un représentant.

La commande fait effet de contrat de vente si elle est consécutive à une offre ferme. Dans tous les autres cas (si la commande est passée à la suite d'une offre sans engagement, si elle est passée après expiration d'un délai fixé dans l'offre, si elle comporte des modifications par rapport à l'offre ou si elle est passée sans que le fournisseur ait présenté une offre), le contrat de vente passe pour être conclu si le fournisseur accepte la commande, soit

expressément par un accusé de réception, soit tacitement en ne la refusant pas, soit par la livraison immédiate des marchandises commandées.

Une commande qui ne fait pas suite à une offre, mais qui a été déclenchée par la recommandation d'un correspondant, par une publicité, etc. est en général une commande d'essai peu importante.

Les clients qui s'approvisionnent régulièrement auprès d'un fournisseur passent souvent leurs commandes sous forme d'un programme de livraison où les différentes livraisons partielles sont cadencées suivant les besoins des clients.

Confirmation de commande

Les commandes passées verbalement, par télégramme, par télex ou par fax doivent être confirmées par lettre. Celle-ci reprendra tous les détails de la commande proprement dite.

ANNEXE 4

Renseignements commerciaux

Lorsqu'un commerçant se trouve devant la nécessité d'accorder un crédit à un nouveau client, il se renseigne d'abord sur la solvabilité, la loyauté, la pratique commerciale et la réputation générale de ce dernier.

Pour obtenir ces renseignements, le commerçant peut s'adresser: 1) à des personnes, maisons ou banques que le nouveau client a indiquées comme références; 2) à un correspondant dont le commerçant sait qu'il connaît le nouveau client; 3) à une agence de renseignements.

Lors de la rédaction d'une demande de renseignements ou d'une réponse à une telle demande, il y a certaines règles à respecter.

Demande de renseignements

Comme une demande de renseignements constitue la demande d'un service, l'expéditeur y joindra une enveloppe affranchie à son adresse. Si la demande va à l'étranger

et qu'il ne peut donc pas affranchir l'enveloppe, il joindra un coupon-réponse international qu'il se sera procuré dans n'importe quel bureau de poste.

Afin de préserver les demandes de toute indiscretion de la part d'un tiers, l'auteur évitera de citer, dans la demande même, le nom de la personne ou de la maison sur laquelle il veut obtenir un renseignement, mais il l'indiquera sur une feuille spéciale que le destinataire pourra jeter. Pour la même raison, les demandes de renseignements porteront en général la mention de «confidentiel».

À la fin de la demande, l'auteur assurera le destinataire de son entière discrétion et il se déclarera prêt à rendre des services analogues.

Réponses aux demandes de renseignements

La réponse à une demande de renseignements évite, tout comme la demande elle-même, de citer le nom de la maison ou de la personne concernée. L'auteur se référera à la «maison en question», à «ladite société», etc.

La rédaction du texte de la réponse demande beaucoup de délicatesse et de mesure. L'auteur ne doit pas se perdre dans les détails; il ne mentionnera que des faits sûrs, et ceci sous une forme objective et impersonnelle.

À la fin de la réponse, l'auteur soulignera que le renseignement a été donné sans engagement et qu'il doit être considéré comme confidentiel.

ANNEXE 5

Foires, salons et expositions

Les foires ont pour but de présenter à un large public des marchandises diverses d'un ou de plusieurs pays. Elles ont lieu périodiquement dans des villes fixes.

Les plus célèbres attirent chaque année de nombreux visiteurs qui se pressent devant les stands pour assister aux démonstrations des produits. Les exposants répondent à leurs questions et leur distribuent de la documentation sous forme de prospectus, de dépliants ou de brochures.

Les salons, réservés en général aux professionnels, présentent les nouveaux modèles d'un secteur de l'industrie. Cependant, ils ouvrent parfois leurs portes au public certains jours

donnés. Les salons permettent aux entreprises d'exposer leurs nouveautés (8), de renforcer leur image de marque par leur présence et de nouer de nombreux contacts décisifs avec les acheteurs. Les exposants ont l'occasion de rencontrer leurs concurrents. Le salon leur offre aussi la possibilité d'observer le marché et ses tendances et de tester la demande.

Les acheteurs découvrent les innovations techniques et les comparent. Ils font jouer la concurrence au moment de la passation de leurs commandes. Ils profitent également des conditions et des prix spéciaux qui leur sont accordés pendant toute la durée du salon

Les expositions s'adressent à un public varié. Elles présentent des œuvres d'art ou des informations regroupées autour d'un thème choisi, comme la musique (le Midem à Cannes), la mer et son avenir (Exposition d'Okinawa), la chasse (Exposition de Budapest), le progrès de la connaissance (Exposition de Rio de Janeiro) ou l'agriculture (exposition «Země živelka» de České Budějovice). Les floralies sont des expositions d'horticulture qui remportent un aussi grand succès auprès du public que le Salon des Arts ménagers.

ANNEXE 6

Pourquoi les étudiants aiment tant les entreprises «stars»

L'intérêt des futurs diplômés pour les marques dont les produits sont à la mode témoigne d'un rapport au travail plus consumériste.

Chanel et Blablacar ont intégré en 2016 le palmarès des sociétés qui font rêver les futurs diplômés. En 2017, c'est au tour de la marque de biscuits Michel et Augustin. Pourquoi les jeunes rêvent-ils de travailler dans les entreprises dont les produits sont à la mode? Seraient-ils dans un nouveau rapport au travail de type «consumériste»?

Le lien entre le produit à la mode et l'entreprise qui fait rêver prend sa source dans la construction de l'identité des jeunes. Pour se projeter dans l'avenir, ils s'identifient, à l'adolescence, à des personnalités visibles, ces «personnages merveilleux» qui jouent un rôle-clé dans «*la formation des intentions d'avenir*», montrent les travaux de Bernadette Dumora, professeure de psychologie de l'orientation de l'université de Bordeaux.

Puis la vocation naît d'une mise en tension progressive entre le moi, les représentations professionnelles et l'autoévaluation. Un mouvement vocationnel «*de l'identification vers l'objectivation*» conduit tôt ou tard «*le sujet vers le projet*».

«Si les grandes marques de luxe et de cosmétiques captent très tôt l'attention des jeunes, c'est d'abord parce que leurs-égéries, par les processus d'identification qu'elles génèrent, participent très tôt de la construction de leur identité », résume Jean Guichard, professeur titulaire de la chaire Unesco «Orientation et conseil tout au long de la vie» de l'université de Wrocław (Pologne). Puis «les expériences extrascolaires facilitent la capacité à se projeter dans l'avenir et à se façonner une identité», constate-t-il.

« Les idéologies ont laissé la place au marketing »

Il peut s'agir de pratiques artistiques, de stages, d'engagements bénévoles dans des partis politiques ou des ONG. Si ces expériences sont absentes, les rêves de consommation remplissent le vide créé. *«Depuis que les idéologies ont laissé la place au marketing, l'univers de la consommation.*

ANNEXE 7

«Une année de formation gratuite pour tous les citoyens »

LES VOIX DE L'ECONOMIE. La formation tout au long de la vie n'aura d'impact positif que si elle est offerte à tous et sur une durée suffisante, affirment Béatrix Jounault et Mélusine Harlé (Fabrique Spinoza) dans une tribune au «Monde».

TRIBUNE. Dans un contexte économique particulièrement dégradé, toutes les générations se trouvent désormais en situation de vulnérabilité. Actuellement, près de 100 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif sans diplôme ni qualification. Le chômage s'installe durablement pour les personnes de plus de 50 ans. On compte en France, en 2015, près de 6 millions de personnes sans emploi ou en situation de sous-emploi.

Par ailleurs, l'accès à la formation professionnelle est très inégal. Seulement 49 % des personnes en emploi ont accès à la formation. Cette proportion passe à 27 % pour les demandeurs d'emploi et 9 % pour les inactifs.

Les transitions professionnelles sont également plus de plus en plus nombreuses et variées. Certaines d'entre elles sont choisies, c'est généralement le cas des 35 % des actifs qui ont changé de métier pour trouver du sens ou plus de bien-être dans leur vie. D'autres sont

souvent subies, pour les 56 % des actifs qui ont déjà changé de métier ou de secteur d'activité. Dans tous les cas, les actifs connaissent la pression d'un marché de l'emploi sous tension.

«Instaurer un droit à une deuxième chance pour tous»

Un rapport sénatorial souligne que jusqu'à 70 % des métiers de la prochaine décennie n'existent pas encore aujourd'hui et qu'un grand nombre de métiers sont appelés à évoluer de manière très significative ou à disparaître, renforçant un phénomène de polarisation des emplois et d'exclusion sociale.

Face à la nécessité pour chacun de développer ses compétences tout au long de la vie, la Fabrique Spinoza, think tank du bonheur citoyen, propose la création d'une «année de formation universelle» (AFU) dans son dernier rapport, intitulé «Une année de formation universelle, instaurer un droit à une deuxième chance pour tous», en collaboration avec la chaire Transitions démographiques, transitions économiques (TDTE).

ANNEXE 8

Vélos électriques : 15 000 acheteurs grâce à la prime

L'aide gouvernementale de 200 € booste les ventes.

L'entrée en vigueur du bonus écologique pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) a fait des heureux. Selon le ministère de l'Environnement, ils sont 15 000 en un mois à avoir demandé leur indemnisation auprès de l'Agence de services et de paiements (ASP). Soit 15 000 nouveaux propriétaires d'un vélo électrique. Cette prime d'achat, en vigueur du 19 février 2017 jusqu'à janvier 2018, prévoit de rembourser 20 % du coût d'acquisition du VAE, pour un maximum de 200 €. Pour en bénéficier, il faut acheter un VAE neuf et équipé d'une batterie qui ne contient pas de plomb.

Pas de cumul des aides

En pratique, l'acquéreur doit effectuer son achat et ensuite remplir un formulaire de demande d'indemnisation sur le site de l'ASP (www.asp-public.fr). Une aide incitative, car ces vélos se vendent entre 1 000 et 2 000 € pour les premiers prix. Le bonus de Ségolène Royal est concurrencé par ceux proposés par certaines communes, qui vont de 150 à 400 €. Mais ils ne se cumulent pas.

Cette aide se répercute-t-elle sur le prix des engins ? Non, selon l'Union Sport et Cycle des fabricants et distributeurs de cycles en France, qui « s'engagent à ce que le consommateur soit le bénéficiaire final de cette prime à l'achat ». En magasin, on ne constate pas de hausse des prix depuis l'arrivée de la prime. « Si les fabricants en profitaient, cela ne passerait pas du tout auprès de nos clients », estime Laurent Commissionat, le gérant de la Boutique du vélo, à Port-Marly (Yvelines). Dès son entrée en vigueur, son magasin s'est rempli de clients attirés par la prime sur les vélos électriques. Automobilistes, conducteurs de scooters ou de motos viennent remplacer leur véhicule par un vélo pour des trajets domicile-travail jusqu'à 15 km. « Ils disent que c'est moins stressant à vélo, et c'est bon pour la santé, car on peut adapter le niveau d'assistance. »

ANNEXE 9

Analyses médicales: attaqué en justice par des biologistes, Cerba prêt à répliquer fermement

Accusé de ne pas respecter l'indépendance des biologistes médicaux travaillant au sein de ses laboratoires, le géant français des laboratoires d'analyses médicales Cerba est "déterminé à faire respecter par tous les moyens sa réputation".

Cerba fourbit ses armes. Trois syndicats professionnels ont assigné le groupe français en justice la semaine dernière, d'après nos informations, l'accusant de ne pas respecter l'indépendance des biologistes médicaux, censés détenir plus de 50% des droits de vote et du capital des laboratoires médicaux, en vertu de la loi. Le géant français des laboratoires d'analyses médicales a vivement réagi à ces accusations dans un communiqué publié lundi 3 avril. Il a sous-entendu qu'il pourrait mener une action en justice contre les syndicats professionnels.

"Cerba HealthCare se réserve [le droit, NDLR] d'apporter par toutes voies de droit une réplique ferme, tant sur la forme que sur le fond, à une démarche judiciaire dénuée de fondement sérieux."

Et de renchérir :

"Le Groupe se déclare déterminé à faire respecter par tous les moyens sa réputation comme celle de l'ensemble des biologistes qui l'ont rejoint."

La société française, qui s'apprête à être cédée aux fonds PSP et Partners, affirme avoir *"toujours veillée à exercer ses activités dans le plus strict respect des réglementations en vigueur"*. Et ce, *"tout en garantissant l'indépendance des biologistes médicaux qui exercent en son sein et qui ont choisi de s'associer au groupe au cours des dix dernières années"*.

Pour se défendre, le géant français s'appuie sur l'aval qu'il a reçu des autorités françaises ces dernières années, en particulier des Agences régionales de santé, dans le cadre de ses fusions avec les laboratoires d'analyses médicales, comme Novescia en 2015. *"Le secteur de la biologie médicale est extrêmement réglementé en France et les autorités de tutelle exercent au quotidien sur l'ensemble de ses acteurs un strict contrôle de conformité aux lois et règlements"*, écrit-il.

Cerba accuse les syndicats de *"protéger des intérêts particuliers"*

Pour Cerba, les syndicats de biologistes médicaux, qui refusent la concentration et la *"financiarisation"* du secteur *"tendent à protéger des intérêts particuliers au détriment de ceux du patient, du service public et des professionnels de santé"*. Selon le leader européen des laboratoires d'analyses médicales, la phase de concentration du secteur serait un mal nécessaire *"pour servir au mieux les patients en alliant proximité, qualité, expertises, conseils médicaux et innovation"*. Suite à cette phase de regroupements de laboratoires enclenchée ces dernières années, le secteur est devenu un oligopole de trois à cinq acteurs pour 80 % du marché selon le magazine spécialisé *EDP biologie*.

Les syndicats de biologistes perçoivent quant à eux un mouvement contraire aux intérêts des patients et de l'Etat. *"Des sites sont supprimés, les délais de rendu des résultats augmentent pour les patients. L'État y perd aussi. L'analyse est payée par la sécurité sociale. Or, les cotisations des Français se retrouvent dans les dividendes d'actionnaires basés à l'étranger"*, faisait valoir Lionel Barrand à *La Tribune*, mi-mars.

ANNEXE 10

La crainte d'être mis sur liste noire

L'idée de faire renaître de ses cendres le projet de Centre national de la musique et de doter enfin la musique d'un outil aussi utile que le Centre national de la cinématographie et de l'image animée pour le septième art fait rêver. Cette initiative lancée alors que Nicolas

Sarkozy était à l'Elysée et abandonnée uniquement pour des raisons d'alternance politique aurait encore tout son sens si *«l'Etat y apporte des revenus significatifs»*, affirme Marc Guez.

De son côté, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), dotée de nouveaux statuts, veut s'atteler à l'épineuse question des contrats signés par les auteurs avec des producteurs cinématographiques mais aussi audiovisuels. Son directeur général, Pascal Rogard, assure que, *«trop souvent, les auteurs ne voient jamais la couleur des pourcentages d'intéressement»*. Les seuils s'avèrent généralement inatteignables, et les auteurs doivent donc se contenter des sommes forfaitaires et d'à-valoir.

Redoutant d'être mis sur liste noire, les scénaristes ne réclament quasiment jamais leurs dus. Le directeur général de la SACD se pose donc désormais en *«délégué syndical»*, prêt à négocier pied à pied. *«On le réclamera systématiquement pour eux»*, affirme-t-il. *«Le producteur de "Plus belle la vie" m'a dit un jour: il est d'usage dans cette profession de ne jamais rendre de comptes »*, raconte M. Rogard. De quoi le convaincre de passer à l'acte... La société va donc se doter d'un *«service de contrôle»* pour que les contrats individuels soient respectés.

Si, comme le souligne M. Rogard, aux Etats-Unis, *«des conventions de 500 pages règlent à la virgule près les obligations des producteurs vis-à-vis des scénaristes, ce rapport de force, dû à des syndicats extrêmement puissants»*, n'existent pas, tant s'en faut, en France.